

Note d'intention pour la démarche Grand Site de France

CONQUES

Avril 2019



SOMMAIRE

I-	LE TERRITOIRE QUI SOUHAITE POURSUIVRE LA DEMARCHE GRAND SITE DE FRANCE	3
A-	Un territoire rural à la limite du Rouergue et de l’Auvergne	3
B-	Une protection paysagère qui va être renforcée, couplée à des protections au titre des monuments historiques	5
C-	Trois entités géologiques et paysagères distinctes	8
D-	Un territoire qui permet une immersion progressive dans l’esprit des lieux	10
E-	Une histoire commune marquée par le rayonnement de l’abbaye de Conques et fondée sur l’exploitation des ressources du territoire	15
F-	Un patrimoine historique et religieux remarquable	18
II-	FACE AUX ENJEUX DE PRESERVATION, DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR, DES COLLECTIVITES ET DES ACTEURS LOCAUX DEJA ENGAGES	22
A-	Pour maintenir la qualité paysagère, naturelle et culturelle	22
B-	Pour préserver et valoriser les ressources locales	25
C-	Pour offrir un accueil de qualité	28
III-	LES GRANDS AXES DU PROJET GRAND SITE DE FRANCE A SIX ANS, A DEVELOPPER DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION QUI DEBUTE	33
A-	Faire vivre l’esprit qui a permis jusqu’à présent la préservation au sein du futur grand site	34
B-	Préserver et révéler les qualités du futur grand site	34
C-	Soutenir une gestion agricole et forestière et des projets qui fassent vivre le territoire et entretiennent le paysage	35
D-	Promouvoir et organiser des activités et des visites en accord avec l’identité des lieux	35
E-	Mieux gérer les flux de véhicules et favoriser les mobilités douces	36
	IV- LA GOUVERNANCE ET LES MOYENS MOBILISES	38
A-	Les instances de gouvernance pour l’élaboration du projet	38
B-	Les moyens engagés	39
C-	Les partenaires mobilisés	40
D-	L’information et la participation de la population	40
E-	La préfiguration de la structure porteuse	40

I- LE TERRITOIRE QUI SOUHAITE POURSUIVRE LA DEMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

Notre candidature s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis une trentaine d'années. Ainsi, dès les années 90, la commune de Conques avec le soutien des services de l'Etat et du Conseil Général avait souhaité s'engager dans une démarche Grand Site de France. Si le projet n'a pas abouti, des diagnostics et une ébauche de programme d'actions ont été élaborés. Ils ont inspiré plusieurs réalisations conduites dans l'esprit d'une Opération Grand Site dont les inspections conduites depuis lors ont reconnu la qualité.

Le territoire qui souhaite poursuivre cette démarche Grand Site de France se compose du futur site classé de Conques et des gorges du Dourdou et d'une partie des communes alentours avec lesquelles le site classé présente des liens historiques, culturels et paysagers et qui offrent plusieurs entrées pour le découvrir.

Conques, perle d'architecture romane nichée au cœur d'une vallée sauvage - les gorges du Dourdou- est un lieu reconnu au niveau international et où convergent entre 500 000 et 600 000 visiteurs chaque année, dont de nombreux marcheurs (entre 20 000 et 25 000).

Le territoire alentour, par ses caractéristiques paysagères et la richesse de son patrimoine préservé, introduit au site classé. Parcouru par des chemins de pèlerinage anciens, la via Podiensis mais également les chemins secondaires qui relient les lieux de dévotion de l'Auvergne et du Rouergue, il trouve notamment sa cohérence dans l'histoire religieuse et médiévale.

A- UN TERRITOIRE RURAL A LA LIMITE DU ROUERGUE ET DE L'Auvergne

Le territoire de projet se trouve au sud du Massif Central, à la limite du Rouergue et de l'Auvergne, à la jonction de la vallée du Dourdou et de la vallée du Lot. La majorité du territoire se situe ainsi au nord-ouest du département de l'Aveyron, soit l'ancienne province du Rouergue, et déborde légèrement sur le département du Cantal dans sa partie sud.

D'un point de vue administratif, il concerne deux régions, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, deux départements, l'Aveyron et le Cantal, la communauté de communes Conques-Marcillac et celle de la Châtaigneraie Cantalienne et les communes de Conques-en-Rouergue, Cassaniouze, Pruines, Sénergues et Vieillevie.

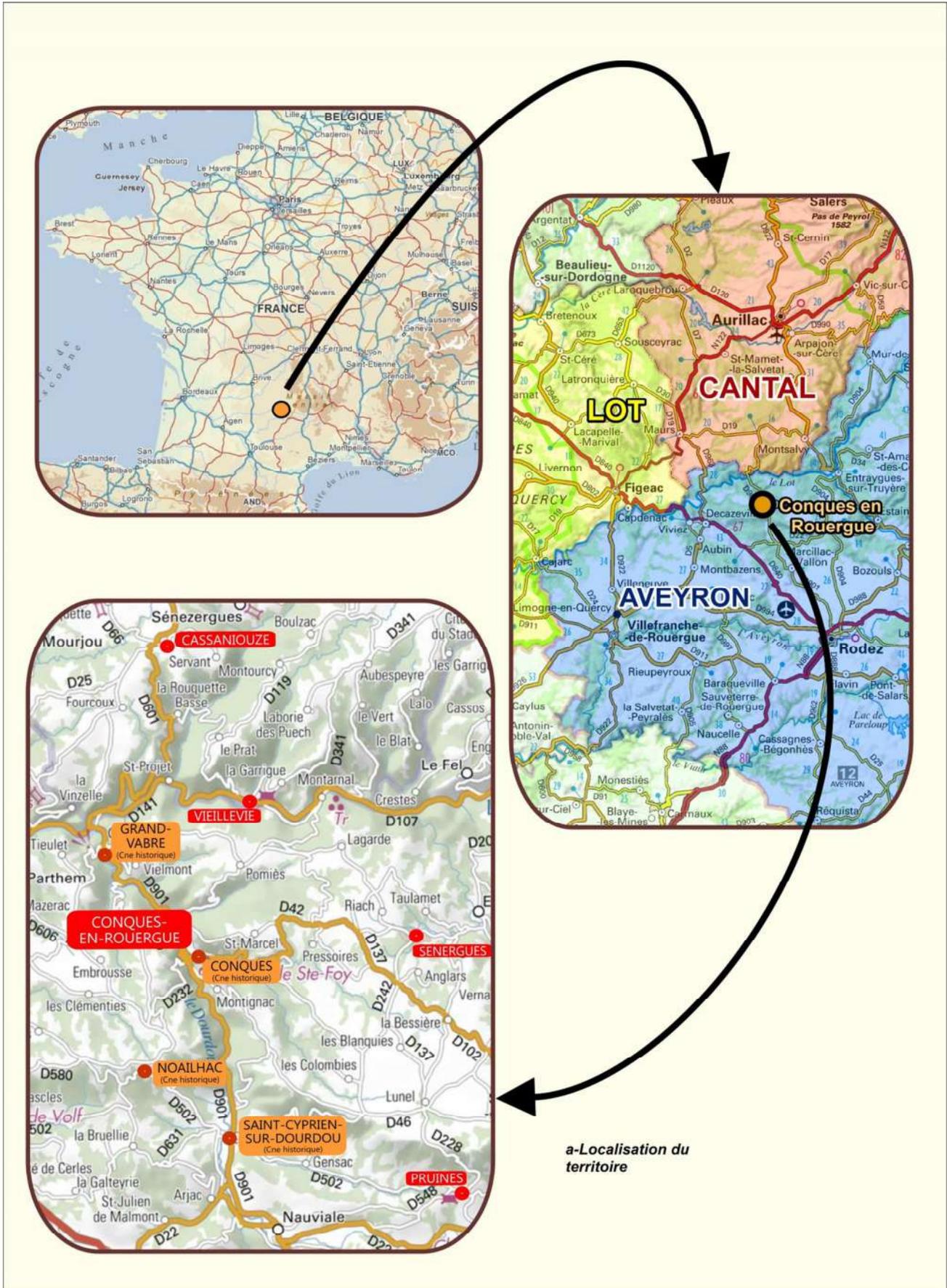
La commune nouvelle de Conques-en-Rouergue a été créée en 2016 et est issue de la fusion des communes historiques de Conques, Saint-Cyprien, Noailhac et Grand-Vabre.

Le territoire est desservi par deux axes routiers principaux, la D901 qui relie Conques à Rodez et les D42 et D141 qui suivent la vallée du Lot, ces deux axes se rejoignant à Grand-Vabre au point de confluence Lot-Dourdou. Il s'agit des deux principales voies d'accès par lesquelles convergent la majorité des visiteurs et qui font des villages de Vieillevie, Saint-Projet et Grand-Vabre d'une part et Saint-Cyprien d'autre part les entrées majeures du futur site classé. Des routes secondaires bien entretenues existent également et permettent de découvrir le futur site classé à partir des plateaux.

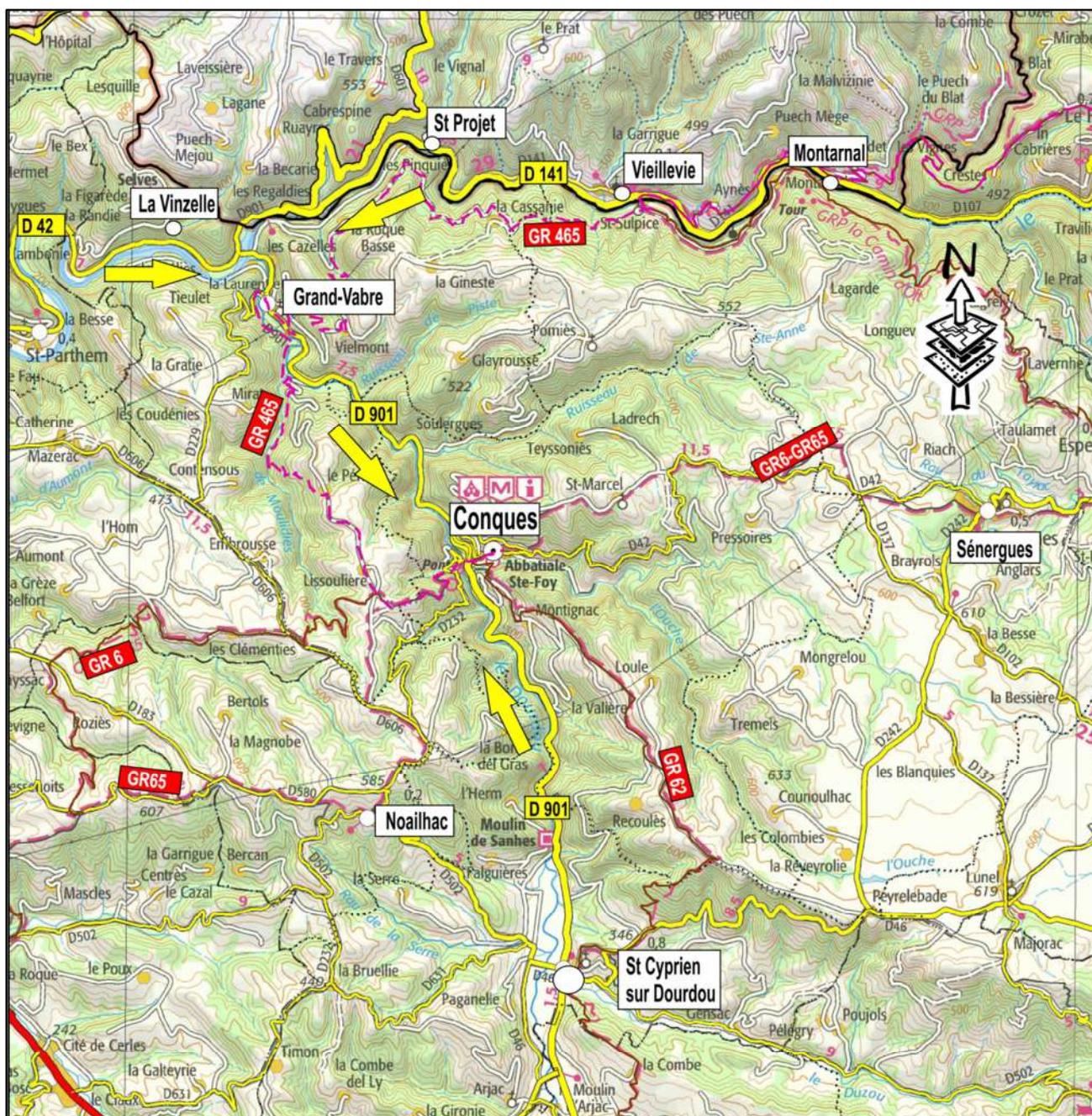
Les chemins de randonnée sont particulièrement nombreux, Conques constituant un « carrefour » pour les marcheurs: le GR65 (Chemins de Saint-Jacques de Compostelle-via Podiensis) mais également les GR62 et GR465 le traversent.

La population du futur site classé est estimée à 200 habitants (en incluant le bourg de Conques) et celle du futur Grand Site à environ 1 200 habitants. Les résidences secondaires sont par ailleurs très nombreuses.

Le territoire se caractérise par un tissu économique rural constitué par l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Malgré l'atout touristique du site de Conques et de la vallée du Lot, les difficultés de maintien de la population, des acteurs économiques et des services sont réelles.



a-Localisation du territoire



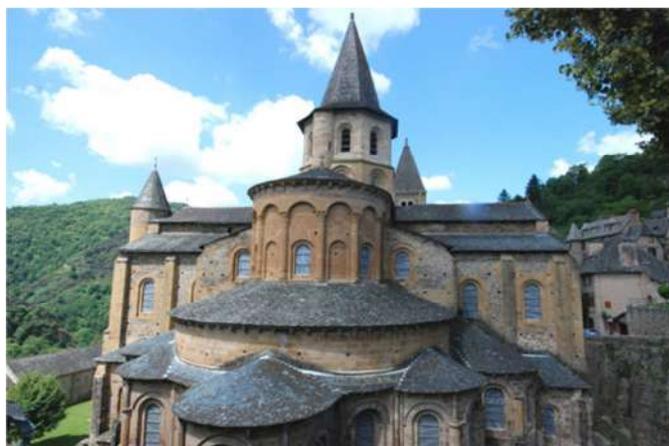
b-Voies d'accès principales et GR

B- UNE PROTECTION PAYSAGERE QUI VA ETRE RENFORCEE, COUPLEE A DES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le paysage autour de Conques ne bénéficie jusqu'à présent que d'une simple inscription au titre de la loi de 1930 et ce, depuis 1942 avec une extension en 1976. Le classement a été étudié à plusieurs reprises et plusieurs fois retardé avant que ne soit lancée la procédure de classement actuelle de Conques et des gorges du Dourdou. L'enquête publique a donné lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur fin 2018 et la commission départementale des sites, perspectives et paysages s'est également prononcée favorablement le 19 février dernier (cf carte futur site classé en annexe).

Le bourg de Conques au sein du futur site classé bénéficie de protections anciennes au titre des monuments historiques. L'abbatiale romane a été classée en 1838 suite à la visite de Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, puis le Trésor d'orfèvrerie en 1895, le Pont Romain en 1930 et enfin l'aire du cloître en 2002, au fil des restaurations progressives et constantes engagées depuis le XIX^{ème} siècle.

Cette reconnaissance a été confortée en 1998 au niveau international par l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco de l'abbatiale et du pont romain au titre du bien culturel en série « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».



1./2. L'abbatiale Sainte-Foy et le Pont Romain

A l'échelle du Grand Site en projet, un nombre conséquent de bâtiments sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques :

- Le château de Montarnal (Sénergues), XI^{ème} siècle, classé;
- Le château de Selves (village de La Vinzelle, Conques-en-Rouergue), XVI^{ème} siècle, classé;
- Le château de Vieillevie : XI^e siècle-XV^e siècle XVI^e siècle, inscrit

Par ailleurs, certains lieux sont inscrits au titre de la loi de 1930 :

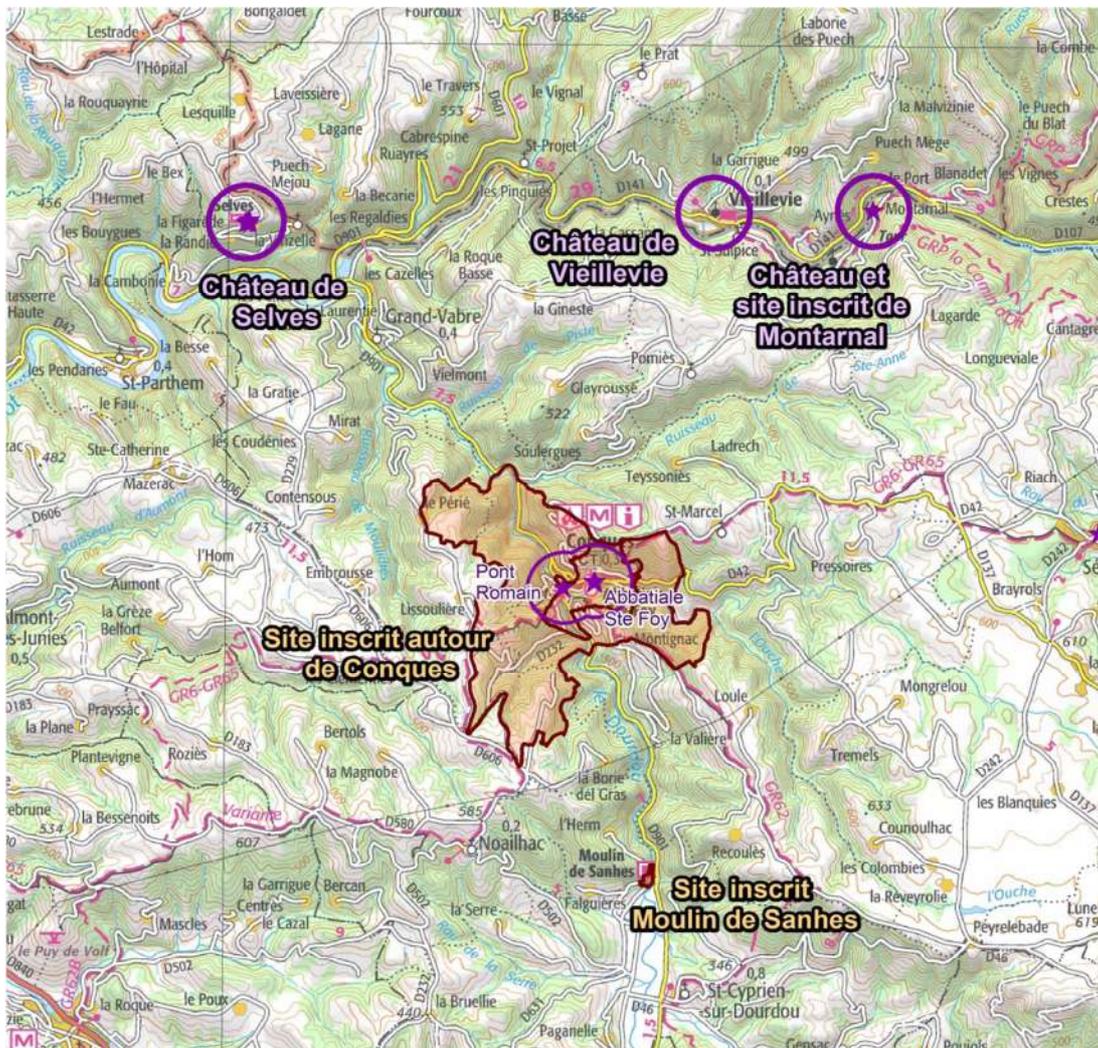
- Château, village de Montarnal, et terrains voisins jusqu'aux rives du Lot (Sénergues)
- Moulin de Sanhes, pont et leurs abords (Conques-en-Rouergue)



3. Le moulin de Sanhes et ses abords à Saint-Cyprien, site inscrit, marque l'entrée sud dans le futur site classé

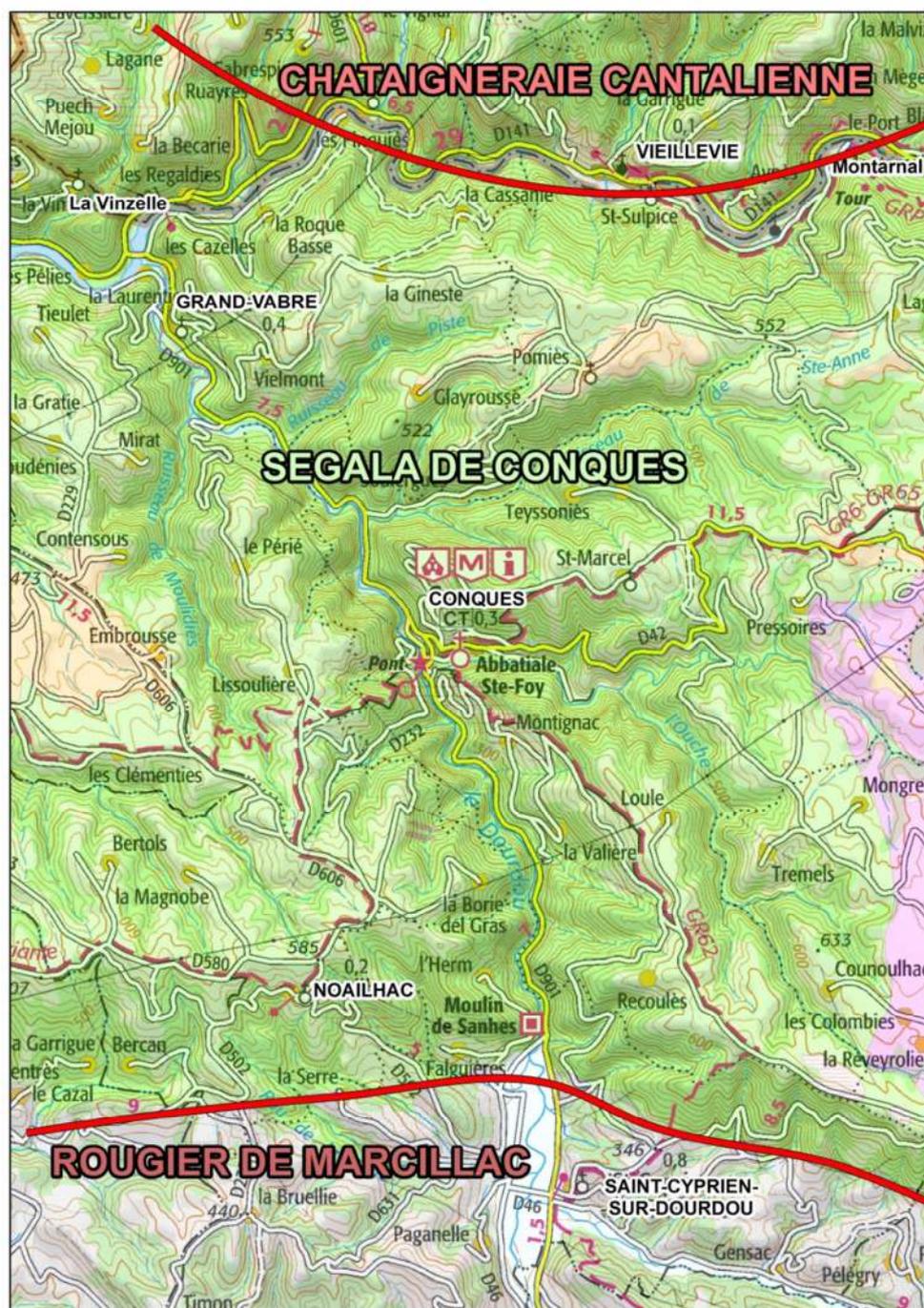


4. Le site inscrit de Montarnal dans la vallée du Lot



c- Sites inscrits et périmètres de protection des Monuments Historiques

C- TROIS ENTITES GEOLOGIQUES ET PAYSAGERES DISTINCTES



d- Entités paysagères

o Le Ségala de Conques

La majorité du territoire est constituée par une grande partie du « Ségala de Conques ».

Il s'agit d'une entité paysagère caractéristique des paysages de l'Aveyron. Les Ségalas couvrent en effet une grande partie de l'ouest de l'Aveyron. Ils correspondent à un vaste ensemble de plateaux dont le sous-sol est principalement constitué par le socle cristallin du Massif Central et sont essentiellement composés de schistes et de gneiss avec quelques affleurements granitiques. Leurs sols arides en ont longtemps fait des territoires très pauvres. Les habitants y cultivaient le seigle (qui a donné son nom au Ségala), la pomme de terre et la châtaigne. Ils se caractérisent par un contraste fort entre des plateaux, longtemps considérés comme hostiles, et des vallées encaissées et abritées plus

favorables aux cultures comme la vigne et la châtaigne. L'introduction de l'amendement a totalement inversé ce rapport puisque désormais ce sont les plateaux qui accueillent les exploitations agricoles, les cultures céréalières et l'élevage tandis que les vallées encaissées se sont fortement boisées et sont gagnées par la friche, l'agriculture ne s'y maintenant que difficilement. Ils peuvent donc donner l'impression d'opposer deux paysages mais plateau et vallée sont complémentaires et participent d'une même entité géologique et d'une même histoire qui a tantôt favorisé l'un ou l'autre en fonction des progrès techniques et des évolutions économiques et sociales.

Le **Ségala de Conques** au cœur duquel le site de Conques est enchâssé répond aux caractéristiques générales des Ségalas, avec des singularités qui lui sont propres.

Délimités au sud par le rougier de Marcillac et au nord par la vallée du Lot, les plateaux de Sénergues et de Noailhac sont profondément entaillés par les vallées très étroites du Dourdou, de l'Ouche et de Moulidiès et par des vallons secondaires (ruisseaux de Sainte-Anne et des Gazannes). Ils présentent une diversité géologique puisque le sous-sol est majoritairement constitué du schiste sériciteux de Conques mais que l'on trouve également une zone granitique sur le plateau de Sénergues ainsi que des poches de calcaire près du village de Lunel.

En cohérence avec l'évolution des Ségalas, les villages ont été anciennement implantés en fond de vallée (Grand-Vabre) ou sur les versants protégés (Conques, Noailhac, La Vinzelle). Ce n'est que plus tardivement avec les changements de pratique agricole que les plateaux se sont développés.

La cohérence paysagère explique qu'il soit proposé d'intégrer au périmètre du futur Grand Site les vallées mais également une partie des plateaux. En effet, vallées et plateaux participent de la même entité géomorphologique du Ségala et sont reliés par un réseau dense de ruisseaux qui naissent sur les plateaux puis convergent vers la rivière du Dourdou.

o Les rebords de la Châtaigneraie Cantalienne en vallée du Lot

Au nord du territoire et à quelques kilomètres de Conques, la rivière du Doudou se jette dans le Lot. Le projet de Grand Site englobe les rives du Lot jusqu'aux lignes de crête, du village de La Vinzelle au village de Montarnal. En cette zone de rencontre entre l'Auvergne et le Rouergue, la Châtaigneraie Cantalienne est une entité géologique distincte mais qui introduit aux paysages de Conques : elle « est constituée de plateaux schisteux et granitiques (...) profondément entaillés par le réseau hydrographique. » (*Diagnostic du Scot du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie*, 2015).

Plus particulièrement, **les rebords de la Châtaigneraie sur la vallée du Lot** présentent des caractéristiques marquées : « Elles constituent une rupture topographique majeure, sur laquelle vient s'appuyer la limite entre les départements du Cantal et de l'Aveyron. La principale caractéristique est la très grande vigueur du relief : les vallées, même les plus modestes, se sont profondément encaissées, les dénivelés pouvant atteindre jusqu'à 400/450 m pour la vallée du Lot. (...) . Dans cet ensemble, la vallée du Lot doit être mise à part. Les versants exposés au sud portent encore la marque des aménagements réalisés pour en permettre la mise en valeur agricole : terrasses soutenues par un réseau de murets de pierres sèches destinées à la culture de la vigne et des arbres fruitiers (vergers). Ces murets, en cassant les lignes dominantes obliques, apportent une diversité dans les paysages. Ces espaces sont aujourd'hui abandonnés et retournent à la friche et à la forêt ». (*Diagnostic du Scot du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie*, 2015).

Il est proposé d'intégrer cette partie de la vallée du Lot car elle matérialise une limite naturelle et très visible du Ségala de Conques. Elle constitue avec Grand-Vabre l'entrée nord du territoire d'où l'importance de la prendre en compte en termes de gestion des flux et de qualité paysagère.

Par ailleurs, malgré ses caractéristiques propres, le caractère encaissé de la vallée sur cette partie du territoire, les affleurements rocheux couronnés de bruyère ainsi que les versants boisés s'inscrivent dans la continuité du site de Conques et des gorges du Dourdou.

C'est donc par un jeu de similitudes et de contrastes que cette partie du territoire introduit le visiteur au futur site classé.

o Le Rougier de Marcillac

Au sud du territoire, le périmètre déborde légèrement sur une entité paysagère bien différente, le Rougier de Marcillac, et intègre le bourg de Saint-Cyprien et une partie de la plaine alluviale. « Vieux terroir viticole lié à la

présence de l'abbaye de Conques » (*Paysages de l'Aveyron*, Gérard Briane et Didier Aussibal) son sous-sol est constitué de couches d'argiles détritiques ou de grès. Leur apparence rougeâtre qui caractérise le bâti résulte de l'oxydation des minéraux de fer contenus dans ces roches. Plus favorable à la culture, cette partie du territoire a entretenu des liens étroits avec l'abbaye de Conques qui l'a valorisée et exploitée.

Il est proposé d'intégrer cette partie du territoire qui constitue l'entrée sud du futur site classé et met en scène l'entrée dans les gorges du Dourdou. Ainsi, lorsqu'on arrive à Saint-Cyprien, la large plaine alluviale se resserre progressivement tandis que les collines qui s'organisent d'abord parallèlement se rapprochent de plus en plus pour former une « barrière » à l'approche des gorges du Dourdou. C'est le Ségala de Conques qui se dresse, avec ses plateaux élevés et ses vallées étroites. On perçoit ainsi clairement le contraste entre Rougier et Ségala.

Le fait que le village de Saint-Cyprien constitue une entrée majeure sur le futur site classé implique également une attention à l'urbanisation et aux aménagements sachant que ce bourg centre a vocation à rassembler les commerces, services et équipements nécessaires.



5. Le bourg de Saint-Cyprien, entrée sud dans le futur site classé des gorges du Dourdou

D- UN TERRITOIRE QUI PERMET UNE IMMERSION PROGRESSIVE DANS L'ESPRIT DES LIEUX

Le visiteur qui découvre le territoire est généralement guidé par le souhait de découvrir le village de Conques et habité par une certaine attente construite sur des lectures, des échanges, des images... Toutefois, le cœur du Grand Site ne se donne pas immédiatement, le promeneur doit franchir certains « seuils » naturels qui sont comme une préparation à la découverte de l'ancien bourg monastique, une immersion progressive dans l'esprit des lieux.

o Les vallées

Le promeneur qui arrive par le sud, soit par la vallée de Saint-Cyprien, est tout d'abord baigné dans une ambiance méridionale. Les couleurs du Rougier évoquent une certaine douceur de vivre.

A Saint-Cyprien, le resserrement progressif de la vallée puis sa fermeture brutale à Sanhes créé un changement d'ambiance. Le Moulin de Sanhes marque ce passage de la vallée ouverte aux gorges resserrées.

Atténué en été par la végétation, ce seuil peut apparaître en hiver un peu inquiétant et semble introduire dans un monde mystérieux. Les teintes se font minérales, la lumière est plus rare et tamisée. On entre dans les gorges sans percevoir plus loin que le prochain coude de la rivière et le prochain tournant de la route. La rivière se donne peu à

voir, tout particulièrement en été. C'est surtout après de fortes averses que ses flots rouges et son grondement attirent l'attention, renforçant alors l'impression d'étrangeté.

Les versants pentus et resserrés, tantôt boisés tantôt rocheux, s'enchaînent laissant peu d'ouvertures si ce n'est quelques rares et étroites clairières. Les gorges cloisonnées en chambre semblent faire barrage à chaque coude du Dourdou et ne permettent que des vues rapprochées. On lève les yeux à la recherche d'une perspective et on découvre les arêtes rocheuses formant parfois des écaillées dressées en pointe. On comprend alors pourquoi le lieu fut nommé la Vallée Pierreuse au Moyen-Age tant les affleurements rocheux qui côtoient la bruyère caractérisent le futur site classé et lui confèrent un caractère d'austérité.



6./7. Affleurements rocheux dans les gorges du Dourdou

L'entrée nord par la vallée du Lot permet une entrée en matière plus progressive. Le visiteur serpente sur une route sinueuse qui suit le cours du Lot, soit par l'ouest où la vallée est plus large et ouverte, soit par l'est, partie plus étroite et sauvage. Les toits et les murs de schiste des hameaux blottis sur les versants boisés accoutument le promeneur à des teintes qui se fondent ou sont soulignées par la végétation selon la saison. Des affleurements rocheux se distinguent soit en bord de route, soit sur les hauteurs. La route serpente, ponctuée par la découverte des villages de Vieillevie et Saint-Projet.

Puis, la confluence Lot-Dourdou offre une large vue dégagée sur le Lot, comme une respiration bienvenue. On est alors invité à quitter la vallée du Lot et à bifurquer vers Conques en empruntant le pont de Grand-Vabre. Le paysage se referme vite une fois passé le village. De nouveau, les plateaux escarpés se rapprochent pour finir par former des gorges étroites à partir du Pont des Passes tandis que le bâti se raréfie. On sait Conques tout proche mais rien ne semble l'annoncer.



8. Elargissement de la vallée du Lot et pont de Grand-Vabre au point de confluence Lot-Dourdou, entrée nord dans le futur site classé

Après un cheminement de quelques kilomètres, l'ancien bourg monastique se découvre brusquement au détour d'un chemin, de manière presque imprévue. Ce surgissement renforce l'émotion et l'idée d'une fondation « miraculeuse » dans ces gorges reculées et sauvages.

o Les plateaux

Les promeneurs peuvent aussi découvrir le futur grand site par les plateaux. C'est notamment le cas des marcheurs qui empruntent le GR65. Cette entrée en matière permet d'autant mieux de percevoir les caractéristiques du Ségala.

Ainsi le visiteur découvre les plateaux ondulés de Sénergues ou de Noailhac. L'élevage et la polyculture y dominent et entretiennent des paysages ouverts où le regard porte loin. Les effets de perspective font qu'on distingue à peine les gorges et vallées pourtant très proches et que l'on devine aux fronts boisés qui les accompagnent.



9. Ci-contre : sur le GR65, perspective vers les gorges du Dourdou depuis le plateau de Sénergues

Les plateaux offrent à la belle saison un aspect assez riant. Toutefois, à l'automne et en hiver, l'ambiance y est plus austère et la végétation dépouillée renforce l'impression d'immensité. Ainsi, à l'approche des gorges, certaines perspectives se prêtent à la contemplation.

10. Ci-contre : sur le GR65, perspective sur les gorges de l'Ouche aux abords du village de Saint-Marcel



Depuis le plateau de Noailhac, on ne découvre Conques que de manière intermittente et imprévue. En serré dans le relief, le village en semble d'autant plus isolé dans un site naturel immense.

11. Ci-contre : vue de Conques depuis l'ouest



12. Ci-contre, vue de Conques depuis l'est

Depuis le plateau de Sénergues, on ne le découvre qu'à proximité immédiate, surpris encore par cette irruption soudaine liée au relief des gorges.

o Les villages et les hameaux

Le surgissement du village de Conques est d'autant plus saisissant que tout semble traduire ici un équilibre délicat et ancien entre la nature et l'activité humaine.

Niché dans la pente, blotti autour de l'abbatiale Sainte-Foy, l'ancien bourg monastique constitue un ensemble harmonieux, en cohérence avec la nature qui l'entoure. En hiver, il se fond dans les gorges de l'Ouche dont il partage alors les mêmes teintes minérales. En été, la végétation et la lumière viennent révéler le jeu de couleurs des pierres de l'abbatiale, du rosé au gris en passant par le jaune, et atténuent le relief et l'austérité du lieu.

La ceinture de murailles pour partie préservées, percée de portes fortifiées et flanquée de quelques tours, abrite un réseau dense de ruelles en calade. Les murs de schiste, les toits de lauze, les poutres et les encadrements de châtaignier témoignent de modes d'habitat et de vie fondés sur les ressources locales.

L'exposition favorable du versant sud a encouragé l'édification de terrasses confortées de murets de pierre grise. Les jardins entretenus permettent de maintenir les paysagers ouverts à proximité des bâtisses. Même si les cultures ont pour partie disparu, les murets préservés strient encore les pentes. La réintroduction de la vigne en haut du village permet de même de lutter contre l'enfrichement tout en respectant l'histoire du lieu. Sur le versant nord plus sauvage, une châtaigneraie ancienne, peu entretenue, subsiste qui fût essentielle à la vie du village.

Néanmoins, les cartes postales anciennes montrent comment ces versants furent exploités intensivement au début du XXème siècle et comment la nature a repris progressivement ses droits.



13. Ci-contre : le site de Conques au début du XXème siècle

14. Ci-contre : le site de Conques aujourd'hui



La structuration qu'on distingue, particulièrement préservée, à Conques se retrouve également pour partie dans les villages alentours.

Ainsi les villages et les hameaux anciens s'accrochent aux versants et utilisent le dénivelé pour offrir un accès extérieur à chaque niveau des bâtiments tandis que toitures et terrain naturel semblent adopter la même pente. Le schiste est privilégié dans la vallée du Lot et dans le Ségala, tandis que le grès rouge apparaît dans le Rougier.

On retrouve également l'utilisation des versants pentus, avec les cultures de la vigne et des arbres fruitiers au sud et la châtaigneraie au nord. En vallée du Lot, la rivière n'était pas une frontière pour les habitants mais un lieu de passage quotidien pour aller d'un versant à l'autre. Il ne subsiste plus de vignes dans cette partie de la vallée mais à Saint-Cyprien cette culture est toujours développée dans le cadre de l'AOP Marcillac.



15./16. *Village de la Vinzelle*

o **Les rivières**



Le réseau hydrographique dense caractérise le territoire.

La rivière du Dourdou qui s'écoule de manière paisible dans la plaine de Saint-Cyprien progresse dans les gorges de manière plus sinueuse, avec des coudes marqués. De nombreux ruisseaux dévalent les pentes de manière parfois torrentielle avant de se jeter dans le Dourdou qui rejoint ensuite le Lot à Grand-Vabre.

Mais l'évolution des pratiques agricoles et le développement de la végétation fait que les cours d'eau sont de moins en moins visibles. Des ouvertures existent (au Moulin de Sanhes, à la confluence Lot-Dourdou...) mais restent rares tant pour le Dourdou que le Lot. Il y a pourtant un enjeu à préserver des ouvertures tant au bénéfice du paysage que pour favoriser la biodiversité du lieu et son attractivité.

17. *Ancien dallage de franchissement de l'Ouche*

E- UNE HISTOIRE COMMUNE MARQUEE PAR LE RAYONNEMENT DE L'ABBAYE DE CONQUES ET FONDEE SUR L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

o **Un territoire aux ressources géologiques connues depuis l'Antiquité**

Avant même l'édification du village de Conques, le territoire était manifestement connu et exploité dès l'Antiquité pour ses ressources minières importantes. Des ateliers de réduction de minerai de fer étaient présents dans un rayon de 5 km autour du village de Lunel englobant le vallon de l'Ouche. Au Moyen-Age, cette exploitation se perpétua et l'abbaye de Conques en bénéficia ainsi qu'en atteste son cartulaire avec des dons de terres où étaient exploités les minerais. Jusqu'à une époque récente au XXème siècle, les mines du Puech de Kaymard - qui domine la vallée de Saint-Cyprien et marque la limite du futur Grand Site - furent exploitées.

o Un lieu favorable à l'ermitage

On peut faire remonter l'histoire commune de ce territoire à l'installation d'ermites qui trouvèrent, dès les premiers temps de l'Eglise, dans ce territoire sauvage et reculé un lieu propice au recueillement et à l'introspection.

Ainsi, dès le IV^{ème} siècle dans les gorges du Dourdou, ainsi que le raconte la Chronique de Conques, des ermites auraient construit les premiers oratoires dédiés au Saint-Sauveur.

C'est ensuite au VIII^{ème} siècle que l'ermitte Dadon s'isole dans ces gorges, fonde une communauté monastique à Conques et édifie une première église dédiée au Saint-Sauveur autour de laquelle s'établira le village. A la fin de sa vie, Dadon se retire à Grand-Vabre.

Plus tard, au XI^{ème} siècle, l'ermitte saint Gausbert se retire dans la vallée du Lot et y fonde l'église de Saint-Sulpice. Recherchant la solitude il franchit le Lot et se livre à la méditation et à la prière. Une communauté se fonde autour de lui qui donne naissance au village actuel de Saint-Projet.

Enfin, la chapelle pré-romane de Monédiès, nichée dans le vallon sauvage de Moulidiès, trouverait son origine dans un ancien ermitage fondé au XI^{ème} siècle.

o Le culte des reliques du Trésor, l'édification de l'abbatiale et le développement des chemins de pèlerinage

L'abbaye de Conques et le bourg monastique se développent particulièrement à partir de 866 et le « pieux larcin » des reliques de sainte Foy. Le récit des miracles de sainte Foy attire de nombreux visiteurs avant le développement du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. L'abbaye bénéficie alors d'un afflux très important de dons qui lui permet de constituer le Trésor d'orfèvrerie de sainte Foy.

Le développement important du culte des reliques fait que l'église originelle s'avère trop limitée pour accueillir la foule des pèlerins. L'abbaye entreprend alors au XI^{ème} siècle de la démolir et d'élever à sa place un nouveau sanctuaire placé sous le patronage de sainte Foy.

Avec le développement des chemins de Saint-Jacques, la renommée de Conques comme lieu de pèlerinage explique qu'elle devienne une étape majeure sur la via Podiensis citée par *le Guide du Pèlerin*. Mais tout un réseau de chemins secondaires permet également de rejoindre Conques après avoir vénéré d'autres reliques de saints dans le Cantal. Ainsi des chemins relient l'Auvergne et le Rouergue, passent par La Vinzelle, Saint-Projet, Montsalvy et traversent le Lot notamment à Montarnal pour remonter ensuite sur le plateau. En effet, Montarnal correspond à l'accroche au Lot (avec sa chapelle en aval). Il est dominé par le lieu-dit de Lagarde (636 m). Depuis le cœur des gorges, on devait accéder aisément à ce point culminant, en montant par le ruisseau de Sainte-Anne qui établit une pente douce jusqu'au plateau.

o Le développement de l'abbaye de Conques et de son temporel

A partir de la fondation de Conques par Dadon, l'abbaye bénéficie de la protection des souverains carolingiens, ce qui lui permet de développer son temporel. Ainsi par le diplôme signé le 8 avril 819 à Aix-la-Chapelle, Louis le Pieux fait don à l'abbaye de plusieurs églises des environs dont l'église de Sénergues. Avec l'arrivée des reliques de sainte Foy en 866 et le développement de leur culte, l'abbaye étend son influence et ses possessions jusqu'en Angleterre et en Espagne mais continue parallèlement à conforter ses possessions sur le territoire proche. Ainsi le cartulaire de Conques recense parmi les dons faits à l'abbaye : des domaines et églises à Saint-Cyprien et Noailhac en 883, entre 1031 et 1062 l'église de Pomiès, le château de Vieillevie...

Au XI^{ème} siècle, l'abbaye détient le pays alentour dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres et son influence a largement contribué à façonner le paysage. Les moines ont ainsi aménagé le cours du Dourdou et ont notamment fait sauter le verrou rocheux à l'entrée des gorges et ainsi assaini la plaine marécageuse de Saint-Cyprien pour y permettre la culture. Les abbés ont également introduit la vigne au sein du rougier et présidé ainsi à son développement.

o Une volonté d'autonomie et d'indépendance

L'abbaye de Conques s'est toujours distinguée par sa volonté d'autonomie et son esprit de farouche indépendance, sans doute favorisé par l'isolement même du lieu et par le recrutement des abbés dans la noblesse locale. Ainsi, malgré la puissance de l'abbaye de Cluny, elle n'a jamais voulu s'y affilier et est restée indépendante.

A la Révolution, c'est grâce à la résistance des habitants que le Trésor de Conques, perçu comme intimement lié au village, fut sauvé et préservé dans les modestes secadous et maisons de village.

Cela semble être assez caractéristique de l'histoire du territoire. C'est ainsi par exemple que le village de La Vinzelle, tout comme la paroisse voisine de Cassaniouze, servit de refuge aux « Enfarinés », communauté qui avait refusé le Concordat de Napoléon et qui appartient au schisme de la Petite Eglise. Les derniers Enfarinés se trouvaient à la Bécarie sur la commune de Cassaniouze et à proximité immédiate du village de La Vinzelle.

- **Le déclin puis la renaissance grâce à la prise de conscience de la valeur patrimoniale et le développement du tourisme**

A partir du XVI^{ème} siècle, l'abbaye de Conques connut un long déclin, marqué par la sécularisation de l'abbaye en 1537, les guerres de religion et les incursions des calvinistes en 1568, l'incendie de l'abbatiale ainsi que la peste de 1628. Puis, la Révolution française entraîna, en 1790, la fermeture de l'abbaye et la dissolution du chapitre des chanoines. Cela correspond également à une période d'éclipse pour le pèlerinage.

C'est à partir du XIX^{ème} siècle qu'une prise de conscience émerge. On en trouve une trace dans la délibération du conseil municipal de Conques du 7 mai 1826 qui manifeste l'importance de posséder une « *vaste église digne d'être considérée comme un monument d'architecture et d'art* ».

Les premiers travaux engagés par l'architecte départemental, puis la venue de Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments Historiques, en 1837 remettent en lumière ce site prestigieux à l'abandon. Les classements au titre des monuments historiques vont permettre dès lors d'engager plusieurs programmes de restauration du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Le renouveau de la fréquentation de la via Podensis depuis la fin des années 80 et l'inscription au patrimoine mondial de l'abbatiale et du pont romain ont de plus renforcé la renommée de Conques.

- **Un haut lieu de l'histoire médiévale occitane**

Conques fut aussi un haut lieu de la culture occitane. Ainsi, la *Chanson de Sainte Foy* ou *Cançon de Santa Fe*, écrite au XI^{ème} siècle, est un des plus vieux textes de la littérature européenne et a peut-être été écrit à Conques. Elle devance et annonce la Chanson de Roland. De même, au sein de l'abbatiale, la légende de la peinture murale du XV^{ème} siècle représentant le martyr de sainte Foy est écrite en occitan. L'éclairage de la langue occitane, notamment dans la toponymie, est ainsi un élément important à prendre en compte pour comprendre Conques et son territoire.

- **Aujourd'hui une référence en matière d'art roman et un lieu d'accueil et de spiritualité**

Aujourd'hui, Conques et son territoire s'inscrivent dans la continuité et le respect de cette histoire. Le travail de restauration patiemment engagé depuis le XIX^{ème} siècle pour le village de Conques, et plus récemment à l'échelle du territoire, en font une référence en matière d'art roman, de même qu'un lieu préservé propice au recueillement et plus largement à l'apaisement.

La communauté religieuse des Prémontrés, présente depuis 1873, accueille tout au long de l'année les pèlerins et visiteurs, continuant ainsi à témoigner de la foi qui a donné vie au lieu.

Le chemin de Saint-Jacques, qui connaît une renaissance depuis la fin des années 80 et voit passer entre 20 000 et 25 000 marcheurs chaque année, permet de maintenir la tradition d'hospitalité au sein du village de Conques, mais aussi dans les villages environnants.

Les salles d'exposition du Trésor, à proximité de l'abbatiale, mettent en valeur un ensemble d'orfèvrerie unique en Europe. Le reliquaire le plus prestigieux, la Majesté de sainte Foy, bien plus qu'un objet classé prestigieux, reste intimement liée à la vie du village comme en témoignent les célébrations de la fête de Sainte-Foy. Le musée Fau met en valeur le passé de Conques, dont les éléments sculptés issus du cloître.

Conques se veut également un lieu culturel et un lieu de transmission de connaissances. Le centre européen d'art et de civilisation médiévale, inauguré en 1993, offre ainsi un équipement de grande qualité (auditorium, salles de réunion, hall d'exposition...) propice à la tenue de manifestations culturelles très diverses. Il organise chaque année un festival, « Les Rencontres Musicales de Conques », avec une programmation où les musiques anciennes, classique et contemporaine du monde entier se mêlent.

Le centre européen s'associe également au centre de documentation historique de Conques pour proposer chaque année un cycle de conférences : des spécialistes réputés y interviennent pour apporter un éclairage sur l'histoire médiévale et contemporaine, mais aussi plus largement sur les débats actuels.

Enfin, la mise en valeur récente de l'abbatiale par les vitraux de Pierre Soulages offre un nouvel éclairage sur l'architecture romane et crée une passerelle avec l'art contemporain et le musée Soulages récemment ouvert à Rodez.

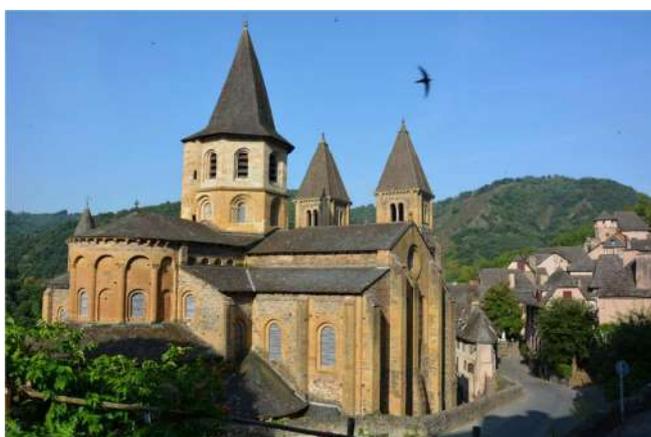
F- UN PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX REMARQUABLE

o Edifices religieux

Sur ce territoire plus qu'ailleurs, une place particulière doit être donnée au patrimoine religieux.

Son joyau le plus prestigieux, l'abbatiale romane de Conques, doit bien sûr être distinguée tant son édification de 1040 à 1130 préside au développement du village de Conques et à son rayonnement.

Son plan est conforme à celui des églises dites de pèlerinage et elle est caractéristique de l'art roman auvergnat, mais elle se distingue par son élévation intérieure et par sa luminosité que les vitraux contemporains de Pierre Soulages contribuent à magnifier. Un riche décor sculpté (tympan du Jugement dernier, groupe de l'Annonciation, chapiteaux sculptés, notamment à l'étage des tribunes...) en fait aussi sa renommée. Elle reflète par les matériaux qui la composent la diversité géologique de son territoire : blocage de schiste de Conques, ossature en grès rouge de Nauviale-Saint-Cyprien, piles, étages des tribunes et mur nord en calcaire jaune de Lunel.



18/19. L'abbatiale Sainte-Foy et son cloître

En contrebas de l'abbatiale, il subsiste du cloître roman de la fin du XI^{ème} siècle également quelques beaux vestiges, notamment les arcades de la galerie occidentale ou le grand bassin central en serpentine. On y accède aux salles d'exposition du trésor d'orfèvrerie.

A proximité immédiate de l'abbatiale, la chapelle du Rosaire s'intégrait dans les espaces conventuels, à l'est du cloître. Les voûtes de cet édifice, dont la construction remonte à 1465, sont ornées de peintures murales exécutées au début du XVI^{ème} siècle, dans l'esprit de la Renaissance.



La chapelle Saint-Roch du XV^{ème} siècle se dresse sur un éperon rocheux dominant les vallées de l'Ouche et du Dourdou sur l'ancien emplacement d'une fortification primitive ou *roca*.

Sur le versant opposé à Conques, au bord du chemin de Saint-Jacques, la chapelle Sainte-Foy permet d'embrasser du regard le village.

20. Chapelle Saint-Roch de Conques

A l'échelle du futur Grand Site, de nombreuses églises et chapelles demeurent préservées et font sens par leur référence commune à l'abbaye de Conques.

Ainsi, au cœur du village de Grand-Vabre, la chapelle Notre-Dame de la Nativité (appelée aussi chapelle Dadon) se dresse. Plusieurs textes mentionnent que Dadon, le fondateur de l'abbaye de Conques, se retira à Grand-Vabre où il fut enseveli vers la fin du VIII^{ème} siècle devant la porte de la chapelle actuelle. Seul subsiste, de nos jours, le chœur de la chapelle primitive.

De même, l'église Saint-Pierre qui domine le village de Grand-Vabre et qui remonte au moins au X^{Ve} siècle porte le blason du chapitre des chanoines de Conques.



Enfin, située au fond d'un vallon, la chapelle de Monédiès, édifice pré-roman aurait été construit au XI^e siècle, sur les lieux d'un ancien ermitage. La légende prétend que le moine qui rapporta à Conques les reliques de sainte Foy aurait fait halte en cet endroit.

21. Ci-contre : Chapelle de Monédiès

22. Ci-dessous : Chapelle de Montarnal



A Montarnal, la chapelle Saint-Roch -anciennement Saint-Jacques et Saint-Philippe- chapelle seigneuriale adjacente au château, daterait du XII^{ème} siècle pour sa partie la plus ancienne. Elle se caractérise tout particulièrement par des grilles forgées datant de la fin du XII^{ème}-début XIII^{ème} siècle qui ont été récemment classées et restaurées. Ces grilles sont jumelles de celles de l'abbatiale de Conques : elles sont issues du même atelier de ferronnerie et ont été érigées en cette chapelle à une date inconnue, antérieure à 1635.

Sur le plateau, la chapelle de style préroman du village de Pomiès, citée dans le cartulaire de l'abbaye de Conques pourrait remonter aux VIII^{ème} ou IX^{ème} siècles. Elle aurait été donnée à l'abbé Odolric, constructeur de l'actuelle abbatale Sainte-Foy.



Plus largement, à l'échelle du territoire les églises et chapelles qui émaillent le paysage témoignent d'une dévotion populaire encore importante au début du XX^{ème} siècle puis de l'attachement des habitants à les préserver comme des éléments paysagers et identitaires.

23. Ci-contre : Chapelle Saint-Roch de Noailhac

○ Châteaux et fortifications primitives

Les recherches archéologiques en haute vallée du Lot (coordonnées par Laurent Fau, DRAC Occitanie) ont mis en valeur la présence de nombreuses fortifications précoces ou *roca* dans ce secteur, édifiées à partir de la deuxième moitié du X^{ème} siècle jusqu'au XII^{ème}, c'est-à-dire à l'époque de l'expansion de l'abbaye de Conques. Sur le territoire concerné et à quelques kilomètres de distance les unes des autres, quatre fortifications précoces ont existé dont ne subsistent que de rares vestiges : le site du Castellou au sein du village de Conques, le site de Roqueprive à proximité de Conques, le site de La Vinzelle et le site de Montarnal. Ils tiraient profit du relief accidenté pour constituer des positions défensives.

Le château de Montarnal, tel qu'il subsiste aujourd'hui, a sans doute été fondé à l'emplacement de l'ancienne *roca* ainsi qu'en témoigne la cave creusée dans le rocher en l'an mil. Sa construction s'explique par la position stratégique qu'occupait Montarnal puisque, suite à la Guerre de cent ans, la Haute-Auvergne était restée française tandis que le Rouergue était devenu anglais, le Lot marquant la frontière. La paix et la prospérité revenues dans la région, le château de Montarnal dut le maintien de son importance à la surveillance d'un point de traversée du Lot.



24. Ci-dessus : château de Montarnal

25. Ci-contre : château de Vieillevie



Le château de Vieillevie, en rive droite du Lot, trouverait son origine dans la fondation d'une église carolingienne au X^{ème} siècle sur l'emplacement d'une ancienne voie romaine reliant le Rouergue à l'Auvergne (la « vieille voie » qui aurait donné son nom au village). Il abrite une chapelle pré-romane. Les abbés de Conques furent seigneurs de Vieillevie au XIII^{ème} siècle.

○ Patrimoine vernaculaire

Au-delà du patrimoine relatif aux monuments, le territoire abrite un patrimoine vernaculaire riche qui relate l'histoire, au quotidien, des populations d'autrefois.

Au sein du village de Conques, les anciens fours, secadous (séchoirs à châtaignes), fontaines, échoppes, mesures à grain...qui s'échelonnent le long des rues traduisent la permanence des siècles durant d'une vie villageoise intense. De manière moins prononcée, on retrouve les mêmes éléments dans les villages et le paysage alentour.

Autour des villages, des murets de pierre subsistent qui permettaient la culture en terrasse sur les terrains exposés au sud, dont celle des arbres fruitiers (un cerisier local prenait le nom de *conquesa*). Des cabanes de vignes se dressent dans les vignes encore cultivées ou abandonnées

Le petit patrimoine religieux est particulièrement présent. Ainsi, de nombreuses croix jalonnent les chemins et marquent les intersections. Les chemins de croix sont également caractéristiques du territoire : chemin de croix de Noailhac (l'un des rares présents sur le GR65), chemin de croix de Grand-Vabre, chemin de croix de La Vinzelle.



26. En haut, à gauche : fontaine de Montarnal

27. En haut, à droite : cabane de vigne à Conques

28. En bas, à gauche : secadou dans la châtaigneraie de Conques, muret de pierre

29. En bas, à droite : muret de pierre à Grand-Vabre

Nichée dans les gorges du Dourdou, la cité de Conques est un trésor préservé et indissociable du paysage dans lequel elle se fond harmonieusement et dont ses habitants ont tiré pendant des siècles les ressources nécessaires à leur subsistance. Elle s'inscrit également dans un territoire plus large sur lequel l'abbaye a rayonné et qu'elle a durablement marqué de son empreinte. Ce territoire a hérité d'un art de vivre et de valeurs communes dont témoignent le paysage et le patrimoine bâti et qu'il souhaite porter et mettre en valeur dans le projet Grand Site de France.

II- FACE AUX ENJEUX DE PRESERVATION, DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR, DES COLLECTIVITES ET DES ACTEURS LOCAUX DEJA ENGAGES

A- POUR MAINTENIR LA QUALITE PAYSAGERE, NATURELLE ET CULTURELLE

o Le paysage

Le paysage des gorges du Dourdou et plus largement du futur Grand Site est apprécié pour son caractère préservé et l'absence de « points noirs » majeurs. S'il est bien entretenu sur les plateaux et dans la vallée de Saint-Cyprien grâce à l'activité agricole qui s'y maintient, il est néanmoins marqué par l'enfrichement et la fermeture des perspectives visuelles sur les versants ainsi que dans les fonds de vallée étroits.

Autour du village de Conques et des autres villages et hameaux, la progression du couvert forestier peut renforcer l'impression d'un paysage « naturel » et « sauvage » pour les touristes et rendre le surgissement du site d'autant plus saisissant. Néanmoins elle finit par noyer la perception et effacer les emprises façonnées qui contrastaient avec les landes rocheuses. Or, les visiteurs viennent en premier lieu à Conques pour son patrimoine bâti prestigieux et c'est à l'occasion de leur visite qu'ils découvrent la beauté de son paysage. Il est donc nécessaire de révéler ce paysage comme une réalité construite par une histoire et des pratiques.

Par ailleurs, ce reboisement naturel peut générer une impression d'abandon et d'isolement pour les habitants permanents. Or, l'enjeu est bien que le territoire demeure un lieu de vie toute l'année.

Plus particulièrement, la châtaigneraie caractéristique des modes de vie passés des populations n'est plus ou peu entretenue. Cela est particulièrement vrai à proximité immédiate de Conques, sur le versant nord de l'Ouche, alors qu'elle a eu un lien essentiel avec le village. C'est également le cas dans la vallée du Lot.

Enfin, l'entretien des berges du Lot et du Dourdou pose question, la ripisylve ayant tendance à obstruer la vue et la perception même du cours d'eau. Or, l'entretien des berges favorise la redécouverte des anciennes prairies et la mise en valeur du paysage des gorges et du patrimoine.

En lien avec la valorisation des ressources du territoire, l'enjeu paysager est donc bien d'encourager des activités, notamment agricoles et forestières, qui puissent tout à la fois être facteur de développement local et aider au maintien d'un paysage ouvert et entretenu. La richesse en biodiversité des forêts pourrait par ailleurs être valorisée au travers « d'escapades nature ».

➤ Actions réalisées et en cours

En ce qui concerne la médiation autour du paysage, de son histoire et de ses composantes, l'office de tourisme intercommunal basé à Conques doit emménager dans de nouveaux locaux qui comprendront un espace de présentation du territoire beaucoup plus conséquent, dont un espace dédié à l'interprétation du paysage. Il ne semble en effet pas nécessaire d'implanter une maison de site à Conques, étant donné les équipements d'accueil déjà existants et le souci de ne pas trop aménager le site.

Pour lutter contre la fermeture paysagère autour de Conques, la réintroduction de la vigne en 2003 a permis de maintenir le haut du village ouvert avec une culture caractéristique du site.

En ce qui concerne les bords de rivière, dans la vallée du Lot, un projet d'aménagement d'un cheminement piéton entre le hameau de Coursavie (camping), le village de Saint-Projet et le village de Vieillevie, a été lancé qui mettra en valeur les rives et les zones de baignade et favorisera la randonnée.

De même, la communauté vient de lancer sur son territoire de la châtaigneraie cantalienne un plan « châtaigneraies » sur 3 ans (2018-2021) visant à accompagner les propriétaires dans des actions de plantation ou de rénovation de châtaigniers. Le futur Grand Site pourra profiter de cette expérience pour engager des actions à l'échelle de son territoire, à partir d'un diagnostic global de ses forêts.

La prise de conscience est donc réelle et des actions sont d'ores et déjà menées, portées par les mêmes valeurs et les mêmes objectifs. Il convient désormais de les canaliser dans un projet commun, en lien avec la valorisation des ressources du territoire.

o Le petit patrimoine vernaculaire

Le petit patrimoine vernaculaire (secadous, murets, cabanes de vigne, croix, clôtures traditionnelles...) fait l'objet de mesures de conservation disparates selon les propriétaires et la persistance ou non de leur utilisation.

Des associations du patrimoine et des municipalités se sont employées à restaurer et à mettre en valeur certains éléments depuis très longtemps. Ainsi, au sein du village de Conques, l'association Petit patrimoine de Conques – Sauvegarde et Découverte a longtemps œuvré pour restaurer les murets et protéger les secadous.

Il s'agirait désormais de procéder à une analyse globale et précise de l'ensemble de ce petit patrimoine à l'échelle du futur Grand Site, afin d'en identifier les éléments les plus intéressants (en lien notamment avec les chemins de randonnée) et de pouvoir prioriser les actions de restauration à mener.

Le soutien et la mise en synergie des initiatives privées permettraient également de les préserver dans le temps.

o Le patrimoine bâti

Le futur Grand Site se caractérise par la présence d'un patrimoine bâti riche et bien conservé.

L'ensemble constitué par l'abbatiale, le trésor d'orfèvrerie et l'aire du cloître fait l'objet d'une attention particulière. Il implique néanmoins que la vigilance soit maintenue pour le préserver des dégradations liées au temps, à la fréquentation et à l'évolution du climat et des sols.

Il implique également de maintenir et de faire évoluer les actions de médiation qui sont tout à la fois nécessaires pour perpétuer sa connaissance et la conscience de sa valeur et conserver les savoirs nécessaires à son entretien.

La médiation autour du Trésor d'orfèvrerie constitue une question particulière. On observe en effet une baisse régulière du nombre de visiteurs du musée du Trésor (45 566 entrées payantes en 2015 et 36 247 en 2018, soit -20% en 4 ans) alors que la visite des tribunes de l'abbatiale en nocturne voit sa fréquentation augmenter.

Elle pourrait être liée à la difficulté des visiteurs à percevoir la valeur et l'intérêt de ces reliquaires précieux, en lien avec une moindre culture religieuse, ainsi qu'à la présentation des objets qui peut paraître un peu datée.

Le village de Conques a fait l'objet également d'une attention continue de la part des équipes municipales et des architectes des bâtiments de France qui font qu'il présente un ensemble cohérent et harmonieux. Les ABF ont notamment su concilier rigueur et écoute des contraintes des habitants.

Au début des années 2000, un travail de concertation a ainsi été mené associant ABF, élus et commerçants pour harmoniser la signalétique piétonne qui ne présentait pas d'unité : une charte de qualité a été élaborée et adoptée qui a conduit à la mise en place d'une signalétique discrète et adaptée au lieu. L'implantation commerciale a également été maîtrisée puisqu'aujourd'hui les boutiques de produits touristiques « standard » sont en nombre limité tandis que les artisans et les restaurateurs de qualité sont privilégiés, cet aspect participant fortement à l'image du lieu. Il faut néanmoins rester vigilant à ce que l'esprit qui a présidé à la qualité du village demeure.

A l'échelle du futur Grand Site, des monuments historiques nombreux et leurs alentours ont été restaurés à la faveur d'initiatives publiques et privées.

C'est ainsi que le village de Montarnal a bénéficié d'actions de restauration et de mise en valeur par la commune de Sénergues, ainsi que par l'association Notre-Dame d'Aynès, qui continuent en 2019 (création de toilettes sèches, coupe de la ripisylve et pose d'une lumière d'ambiance de mise en valeur du site...). Le propriétaire privé du château a initié il y

a de nombreuses années la restauration du monument qu'il ouvre régulièrement aux visiteurs. C'est le cas également du propriétaire privé du château de Vieillevie.

Sur la commune historique de Grand-Vabre, la chapelle pré-romane de Monédiés, ancien prieuré de Conques, a fait l'objet d'une action de réhabilitation exemplaire par l'association Culture et Patrimoine, avec le soutien de la commune.

Tout près de là, le village de La Vinzelle menacé d'abandon a été également mis en valeur par l'association des Amis de la Vinzelle et la commune depuis les années 80 pour en faire aujourd'hui un lieu de visite reconnu.

Enfin, l'association du village de Saint-Projet se mobilise également pour restaurer le patrimoine vernaculaire tel que les murets de pierre.

La question est désormais de réussir à maintenir ces actions, souvent liées à quelques personnes, et qu'elles puissent trouver un appui et une cohérence globale dans un projet tel que la démarche Grand Site de France.

Il s'agit sans doute aussi de renforcer des actions de médiation qui, au-delà du village de Conques, mettent en lien les autres sites.

Enfin, les villages alentours doivent préserver leur bâti traditionnel et leur cohérence d'ensemble, pour en faire des lieux d'accueil qui introduisent au site classé, mais aussi des lieux de vie attractifs. Or, comme partout ailleurs, le phénomène de péri-urbanisation peut conduire à l'étalement et à des constructions sans lien avec le territoire. L'enjeu est donc de favoriser un aménagement des espaces publics et des constructions respectueuses du lieu. Le changement d'affectation pour permettre la conservation du bâti ancien de caractère (habitat, granges ...) doit également être facilité.

➤ Actions réalisées et en cours

Afin de maintenir le patrimoine de Conques, des études de diagnostic ont été engagées en lien avec les services de l'Etat : le diagnostic de l'abbatiale d'une part et le diagnostic du Trésor d'orfèvrerie et des objets du musée Fau d'autre part.

Le diagnostic de l'abbatiale qui vise à prévenir toutes les sources possibles de désordre a notamment donné lieu à la planification par la commune de la rénovation de la toiture (2021-2029).

Le diagnostic du Trésor a conduit à des propositions de réaménagement avec divers scénarios. Le calendrier et le financement des opérations n'ont pas encore été arrêtés.

En ce qui concerne les actions de médiation, le service patrimoine de la commune assure depuis longtemps des visites guidées des monuments ainsi que du village de Conques. Afin d'encourager la connaissance du patrimoine tout en prenant en compte les nouveaux usages, la commune propose depuis l'été 2018 des tablettes supports d'un parcours de visite numérique (dont une version pour les enfants) : ces visites focalisées sur l'abbatiale, l'aire du cloître et le Trésor pourraient être élargies à l'ensemble du village et au-delà à l'ensemble du Grand site.



30/31. Visites guidées de l'abbatiale et du village de Conques



A l'échelle du futur Grand Site, plusieurs opérations cœur de village ont été menées afin de mettre en valeur la structure des villages et leur bâti ancien. De même, le réaménagement du parking du « Foirail » à Saint-Cyprien est à l'étude, afin d'en faire un lieu plus accueillant, pensé en lien avec l'ensemble du village, modulable pour différents types de manifestations et qui intègre le souci de qualité de la démarche Grand Site de France.

Enfin, la communauté de communes Conques-Marcillac vient d'entamer l'élaboration de son futur PLUi. Le fait que ce travail soit mené en parallèle à la démarche Grand Site de France est particulièrement intéressant pour pouvoir traduire dans le PLUi des préconisations architecturales et paysagères relatives au futur site classé et cœur du Grand Site. La mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable complémentaire au site classé est également envisagée.

B- POUR PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Le futur Grand Site dispose de ressources nombreuses et préservées tant en termes de ressources naturelles, patrimoniales, paysagères, que de savoir-faire et de produits locaux de qualité. Ce sont autant d'atouts pour un projet de développement local durable.

o Agriculture et produits locaux

Le maintien de l'activité agricole constitue un enjeu essentiel, tant du point de vue de l'entretien des paysages que du dynamisme de la vie économique et sociale sur le futur Grand Site. Malgré la difficulté de reprise des exploitations, l'agriculture reste une activité majeure, en Aveyron en général, et sur le territoire rural de Conques tout particulièrement.

Le diagnostic initial (en cours d'actualisation) réalisé en 2015 par la chambre d'agriculture a mis en avant à l'échelle des communes concernées et sur une période de 20 ans, une forte diminution du nombre des exploitations agricoles parallèle à une augmentation importante de la SAU cultivée par exploitation.

L'élevage y est prépondérant, avec une majorité de bovins. La mécanisation rend par ailleurs de plus en plus difficile l'exploitation des versants escarpés alors qu'à proximité les plateaux offrent des espaces beaucoup plus faciles d'accès et productifs. Il est donc compliqué de convaincre des agriculteurs déjà installés de s'investir sur des terrains peu productifs. Seuls des accompagnements ciblés sur des projets très spécifiques et à forte valeur ajoutée semblent pouvoir répondre à l'enjeu de maintien des ouvertures paysagères sur les secteurs pentus et autour des sites patrimoniaux.

Deux enjeux sont ainsi soulevés :

- Maintenir et valoriser de manière générale à l'échelle du futur Grand Site les produits de l'agriculture en s'appuyant sur l'attractivité du site de Conques
- Maintenir le paysage ouvert dans les zones les plus critiques en encourageant des porteurs de projet

➤ Actions réalisées et en cours

En ce qui concerne la valorisation des produits locaux, des actions publiques et privées se renforcent.

Sur ce territoire, comme ailleurs, on constate de plus de plus d'initiatives privées allant dans le sens de ventes directes, soit au sein de la ferme soit sur les marchés locaux. L'augmentation d'agriculteurs s'engageant dans la vente directe de « colis de viande » est particulièrement révélatrice. De même, dans la vallée du Lot (Grand-Vabre, Saint-Projet, Vieillevie) traditionnellement tournée vers le maraîchage, les producteurs proposent de plus en plus de la vente directe. Cela traduit une évolution de modes de consommation dont le territoire peut tirer parti et aider à structurer pour encourager la consommation locale. Mais cela doit aussi interroger l'évolution de l'offre commerciale (quel impact notamment sur les petits commerces existants qu'on voudrait parallèlement soutenir ?).

Dans un autre domaine, afin de mettre en valeur les produits de la vigne caractéristiques du territoire Conques-Marcillac, l'office de tourisme intercommunal fait vivre un projet autour du Label Vignoble et Découverte obtenu en 2016. A travers l'animation de ce label, il met en réseau de nombreux acteurs du territoire (producteurs, hébergeurs, restaurateurs...) pour qu'ils puissent valoriser la production locale auprès des visiteurs. Ce label bénéficie notamment aux viticulteurs de Conques et Saint-Cyprien.

Enfin, les produits locaux sont désormais de plus en plus mis à l'honneur dans le cadre des manifestations culturelles qui se tiennent à Conques : ainsi le Centre européen associe souvent aux concerts des Rencontres Musicales de Conques un temps de dégustation des produits locaux.

Le futur Grand Site offre également par son relief très contrasté, entre plateaux et vallées, énormément de possibilités de découverte de la nature et du paysage sur un périmètre pourtant restreint : au-delà des GR, de nombreux sentiers de randonnée en boucle ont été ouverts et balisés autour des villages et sont bien adaptés à la randonnée familiale. Il se prête aussi à la pratique de sports de pleine nature. Les activités nautiques, la pêche et la baignade sont d'ores et déjà possibles et développées le long du Lot.



32. Marcheurs arrivant à Conques par le Pont Romain



33. Ballade en canoë sur le Lot près de Montarnal

➤ Actions réalisées et en cours

De nombreuses actions ont été menées pour conforter les sports de pleine nature, dont tout particulièrement la marche.

Ainsi, un nouvel itinéraire jacquaire a été ouvert en 2010 reliant Conques à Toulouse soit les deux sanctuaires médiévaux de Sainte-Foy, sur la voie du Puy et de Saint-Sernin à Toulouse, sur la voie d'Arles. Il correspond à une réalité historique médiévale : un axe de circulation qui mettait en relation Toulouse avec les pays d'Auvergne et du Lyonnais.

De même, le partenariat avec le Cantal a permis d'ouvrir un nouveau GR entre Murat et Conques, le GR465, en 2017.

Un projet de véloroute doit par ailleurs prochainement se réaliser. Il s'inscrit dans le cadre du projet initié par l'Entente Vallée du Lot et visant à doter la vallée du Lot d'une véloroute du confluent avec la Garonne jusqu'aux sources du Lot. Sur ce territoire, la véloroute empruntera deux itinéraires au choix du cyclotouriste : la vallée du Lot par Grand-Vabre et Montarnal jusqu'à Entraygues ou bien la vallée du Dourdou par Grand-Vabre, Conques, Saint-Cyprien avant de poursuivre jusqu'à Bozouls.

Enfin, l'office de tourisme intercommunal a porté un projet de développement de circuits de trail sur le territoire. L'ensemble de ces circuits sont prêt depuis quelques semaines, dont six croisent le futur Grand Site, et offrent une opportunité intéressante pour faire découvrir le territoire et tout particulièrement son paysage à un autre public, notamment en période moins touristique au travers d'une pratique libre ou d'événements organisés par les associations sportives locales.

Ce projet a permis par ailleurs de faire le point sur l'ensemble des chemins inscrits au PDIPR et de régulariser les situations nécessitant des conventions avec les propriétaires privés.

○ L'artisanat

Le territoire bénéficie de la présence de nombreux artisans d'art, à la faveur de la notoriété du village de Conques. Les ateliers de ferronnerie, orfèvrerie, tapisserie, céramique, poterie, maroquinerie, peinture, gravure, sculpture, lumigraphie...très présents sur le territoire renouent avec une tradition ancienne lorsque l'abbaye de Conques favorisait grâce à l'afflux de pèlerins la présence d'artisans.

Au-delà de l'artisanat d'art, toutes les actions autour du patrimoine menées depuis longtemps aident au maintien d'artisans du bâtiment de qualité, formés aux techniques de restauration du bâti ancien.

L'enjeu est donc de continuer à conforter tous ces savoir-faire avec une exigence de qualité et de valorisation des ressources locales.

➤ **Actions réalisées et en cours**

Dans le cadre des « classes patrimoine », le Centre européen de Conques propose notamment, en plus de la visite patrimoniale, des ateliers animés par des artistes et artisans d'art du territoire permettant aux élèves d'expérimenter les techniques de la sculpture, de la calligraphie, de la céramique...

De même, l'office de tourisme a commencé à constituer une collection de films sur les métiers d'art du territoire. Ils seront valorisés dans un espace dédié au sein des futurs locaux.

C- POUR OFFRIR UN ACCUEIL DE QUALITE

○ **La fréquentation**

D'après une étude récente effectuée sur le village de Conques en vue du réaménagement des parkings, le nombre moyen de véhicules accédant au village peut être estimé à 118 000 voitures d'avril à octobre soit 560 véhicules / jour en moyenne et 1000 cars d'avril à octobre soit 5 cars / jour en moyenne. La période de mi-juillet à mi-août représente environ 25 % de la période touristique avril/octobre.

Les projections faites à partir de ces chiffres permettent d'estimer les visiteurs arrivant en véhicule motorisé à 500 000 personnes par an, auxquels s'ajoutent les marcheurs (estimés entre 20 000 et 25 000 d'après les éco-compteurs situés en amont de Conques et à Noailhac) ou en deux roues (motos, vélos), ce qui permet d'évaluer la fréquentation totale du site à plus de 500 000 personnes. Plus particulièrement, on comptabilise 36 247 entrées payantes au Trésor d'orfèvrerie en 2018 et 16 452 personnes prises en charge en visite guidée par le service du patrimoine de la commune.

Par ailleurs, la durée de la visite dans le village même de Conques est courte, de l'ordre de quelques heures. Cela s'explique par sa nature soit principalement la découverte des monuments historiques et du bourg médiéval. Ce constat est partagé par les habitants des villages voisins qui déplorent de voir « passer » les voitures et les bus et que peu s'arrêtent pour mieux connaître le territoire et consommer localement.

Même si ce constat est à nuancer- la présence de Conques encourage de nombreux séjours sur le territoire comme le montre le taux d'équipement touristique - l'enjeu est néanmoins de faire découvrir autrement le cœur de site, sur d'autres temps et pour révéler d'autres facettes. Il s'agit également de mettre en valeur plus largement le futur Grand Site. Cela doit permettre à la fois de désengorger, et donc préserver, le futur site classé, et de participer au développement de l'ensemble du territoire.

➤ **Actions déjà réalisées et en cours**

Face à ce constat, les collectivités locales et l'office de tourisme intercommunal mènent depuis plusieurs années des actions pour introduire le visiteur à un territoire plus vaste que celui de Conques.

Cela passe par la valorisation des villages de caractère et des sites patrimoniaux alentours, à la faveur des actions de restauration effectuées. Ainsi, les plaquettes d'information, ainsi que le site internet de l'office de tourisme, présentent Conques dans son territoire et invitent à compléter la visite du site par celle des villages de caractère alentours ou des églises et chapelles romanes et pré-romanes. Cela passe également par la mise en valeur des vignobles et de la gastronomie locale, des paysages et des activités de pleine nature ou encore de l'artisanat local.

La structuration et la formation des acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, producteurs...) participent également à la promotion d'un tourisme de découverte. L'office de tourisme organise chaque année des journées où des spécialistes forment les acteurs du tourisme et les sensibilisent à la richesse et à la fragilité de leur environnement (histoire, géologie, architecture, environnement, gastronomie...) pour qu'ils en soient d'autant mieux les « ambassadeurs » auprès des visiteurs.

Les visites sur des temps et des périodes moins fréquentés sont également encouragées. Ainsi, depuis l'été 2018, la mise en lumière du tympan révélant la polychromie originelle suscite des visites en soirée, alors qu'elles avaient jusque-là tendance à se concentrer en journée. La mise en lumière est associée à une explication sur le tympan (gratuite) et à la visite des tribunes de l'abbatiale (payante), ce qui à la faveur de l'ambiance nocturne crée une atmosphère particulièrement propice à la contemplation et au recueillement dans le respect de l'esprit des lieux. Cette manifestation connaît un vrai succès puisque le nombre de visites des tribunes a augmenté en 2018 (3824 en 2017, 4882 en 2018). Elle s'avère également propice à faire revenir un public local et à lui faire redécouvrir l'histoire du site. Les concerts au sein de l'abbatiale et dans le cloître concourent à la découverte du lieu en soirée. Ce type d'actions est donc à maintenir et à élargir à une échelle plus vaste.

Il faut souligner enfin que le territoire se montre soucieux d'adapter l'accueil et les visites aux personnes en situation de handicap. Des outils pédagogiques ont par exemple été développés, en lien avec les associations spécialisées, notamment dans le cadre du dispositif « Le Massif Central au bout des doigts » permettant une visite en autonomie et pouvant être utilisés avec les publics valides, dont le public scolaire. Ils ouvrent en effet à une approche du territoire faisant appel à tous les sens et pas uniquement la vue. Les nombreuses actions développées ont permis à l'Office de Tourisme communal de Conques d'obtenir le label Tourisme et Handicap en 2009 pour les déficiences visuelle et mentale, label renouvelé en 2014 pour l'Office de Tourisme intercommunal.

o La gestion du stationnement

Etant donné la fréquentation importante sur un site de taille réduite et contraint par le relief, cela fait de nombreuses années que la commune s'est organisée pour gérer les flux et faire en sorte qu'ils ne dégradent pas le site et l'esprit des lieux tout particulièrement lié au calme et à la possibilité de recueillement.

Ainsi d'avril à octobre, le cœur de village est fermé à la circulation. Les visiteurs accèdent au site par la rocade de contournement du bourg et sont accueillis par des agents qui leur présentent la vignette de stationnement, perçoivent les paiements et leur remettent des plaquettes de présentation.

Le stationnement est limité à deux parkings situés aux entrées du village (parking de l'étoile en contrebas, parking de la Salesse en haut du village) soit 200 places. La vignette de stationnement (5€) est valable pour toute l'année et vaut pour toute durée de stationnement. A partir de ces deux parkings, les visiteurs peuvent ensuite accéder au cœur de village à pied.

En période estivale, les bus déposent les touristes à l'entrée du village, mais n'y stationnent pas et sont invités à aller se garer sur le parking de la vallée, dit « de la Rivière », situé dans les gorges du Dourdou. De même, les pèlerins souhaitant s'engager sur le chemin de Saint-Jacques en partant de Conques et y laisser leur voiture pour une longue période sont invités à stationner leur véhicule sur ce même parking (gratuit).

Toutefois, en période de forte fréquentation (15 juillet - fin août), le nombre de places s'avère insuffisant. Cela se traduit par des comportements pouvant dégrader le confort et la sécurité des usagers : stationnement en dehors des emplacements autorisés, cheminement des piétons sur la chaussée, double-file, entrecroisements difficiles, manœuvres dangereuses... Sur cette période, nombre de visiteurs « tournent » à l'intérieur ou à proximité des zones de stationnement à la recherche d'une place. Ces difficultés nuisent à la qualité de la visite, à la perception des lieux ainsi qu'à la préservation du site.

De plus, le système de contrôle par des agents d'accueil n'est pas assez efficace. En période de forte fréquentation, cela peut créer des files d'attente importantes. De même, les stationnements sauvages, en plus de dégrader le lieu et son image, constituent une perte de recettes pourtant nécessaires à la préservation du site.



34-35. Stationnement non autorisé et parkings encombrés en période de forte fréquentation

Enfin, les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle sont quasiment absents aujourd'hui. Le caractère relativement enclavé du territoire et son caractère rural font que les services de bus sont peu adaptés pendant la période scolaire et absents en période de congés scolaires, soit quand ils seraient le plus nécessaires. Des prestataires privés (taxis) pallient ce manque en proposant aux pèlerins qui veulent rejoindre les gares les plus proches des tarifs de groupes, mais cela est insuffisant et n'est pas accessible à tous.

➤ Actions réalisées et en cours

La commune de Conques-en-Rouergue a engagé des travaux en 2018 pour réaménager les parkings, améliorer les voies d'accès piéton au cœur de village et rénover les toilettes publiques qui ne permettent plus une qualité d'accueil correcte. Ils sont en cours d'achèvement.

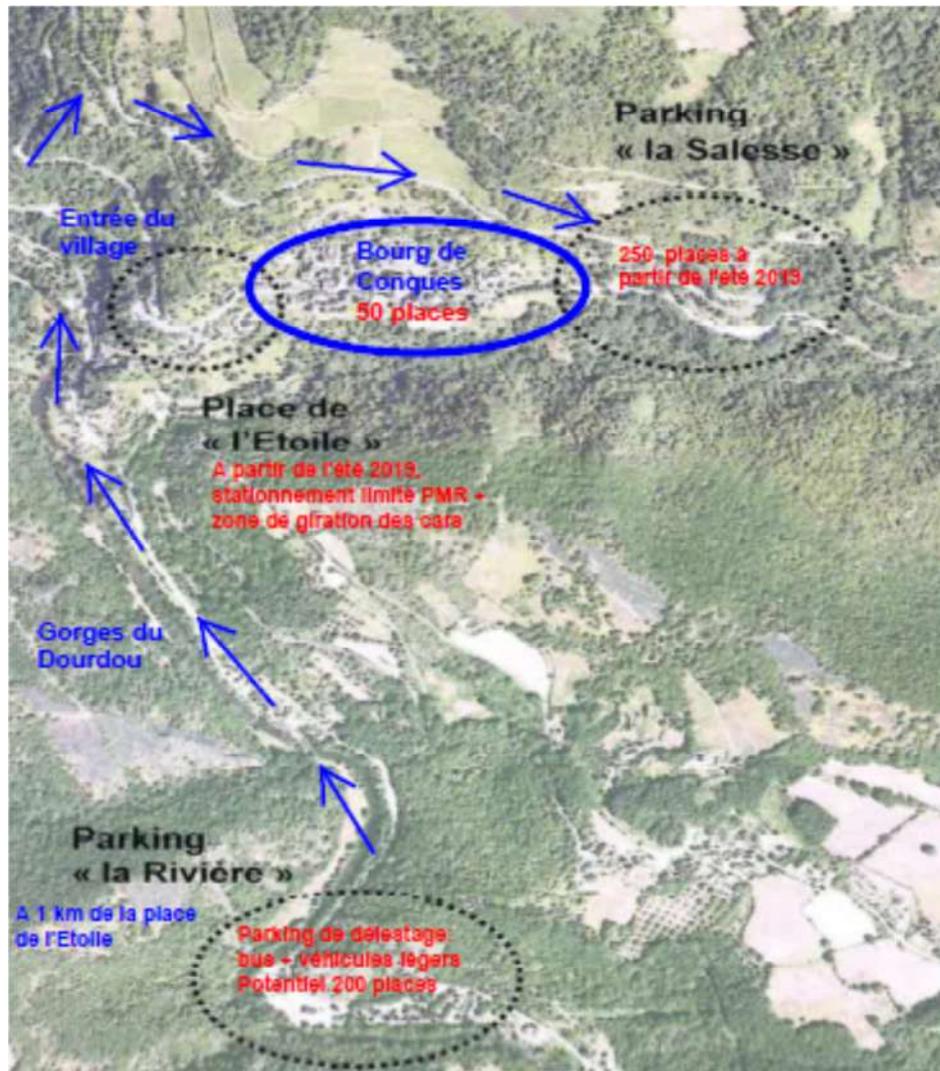
En période de très forte affluence, il peut y avoir jusqu'à 400 places de stationnement nécessaires. Mais, afin de ne pas sur dimensionner les besoins en stationnement, il a été convenu d'estimer la demande à 300 places et d'utiliser le parking de la Rivière comme parking de délestage. Les parkings sont en cours de réaménagement sur cette base. Le parking de l'Etoile en bas du village, le plus visible et situé en entrée de la cité, verra sa capacité réduite. Il servira de point d'arrêt temporaire pour la desserte des cars de tourisme qui continueront à se garer au parking de la Rivière. Il accueillera aussi les places pour personnes à mobilité réduite. Le parking de la Salesse, en haut du village, le moins visible et le plus étendu, va voir inversement son nombre de places augmenter et un système de contrôle d'accès sera mis en place avec des barrières et des bornes de paiement.

En ce qui concerne les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, une expérimentation a été menée à l'été 2018, en partenariat avec une entreprise de transport, consistant à proposer aux spectateurs d'un concert se déroulant à Conques en soirée, de prendre le bus depuis Rodez. Elle s'est avérée concluante et pourrait être expérimentée à plus grande échelle.

De même, la communauté de communes Conques-Marcillac a mis en place en 2017 sur son territoire le dispositif RézoPouce soit un dispositif d'auto-stop organisé grâce aux nouveaux outils numériques.

Une fois les réaménagements des parkings en cours effectués, il s'agira d'en faire le bilan régulier pour évaluer les effets sur les pratiques des visiteurs et la qualité de la visite, et d'opérer les ajustements si nécessaire. Le parking de la Rivière sera par ailleurs aménagé dans un second temps et adapté à ces nouveaux usages. Il s'agira alors de voir s'il doit rester gratuit avec une navette payante ou devenir payant avec une navette gratuite.

Par ailleurs, il conviendra d'étudier les possibilités de modes de transport alternatifs et d'en expérimenter certains, au sein du futur Grand Site en intégrant les autres villages, mais également en lien avec les villes les plus proches, dont en premier lieu Rodez (point d'accès au territoire en train et en avion et présence du musée Soulages). Il est d'ores et déjà envisagé en lien avec la Région de mettre en place une navette entre Conques et Rodez en période estivale.



e-Organisation des parkings de Conques à partir de l'été 2019

o **L'accueil des visiteurs et l'offre de services proposée**

Ainsi qu'indiqué *supra*, l'accès au site peut s'effectuer par plusieurs voies. En véhicule toutefois, il s'effectue très majoritairement par la D901, soit par Saint-Cyprien soit par Grand-Vabre et la vallée du Lot.

Les comptages routiers effectués par les services du Département montrent que ces deux possibilités d'accès sont presque également utilisées. Ainsi, pendant l'été, il y a 150 véhicules supplémentaires par jour entre Conques et Grand-Vabre et 200 entre Conques et Saint-Cyprien. Mais les parcours touristiques sont diversifiés : certains effectuent un itinéraire de la vallée du Lot vers Rodez (musée Soulages) ou inversement, tandis que d'autres vont faire un détour par Conques depuis Rodez ou depuis la vallée du Lot et se retournent ensuite. Dans tous les cas, cela conforte l'intérêt de penser la préservation et la mise en valeur du site à partir de ces deux voies d'accès pour réguler les flux.

Cela est également corroboré par l'analyse des équipements et des services offerts aux visiteurs. Ainsi, étant donné le caractère contraint du site de Conques, les hébergements et les offres de restauration restent en nombre limité au cœur même du village. Pour répondre aux demandes des visiteurs, il faut nécessairement prendre en compte les établissements présents dans les villages alentours, ce qui offre sur un rayon d'une dizaine de kilomètres un bon taux d'équipement, bien supérieur à la moyenne départementale et nationale.

L'offre d'hébergement est diversifiée et complémentaire. Etant donné le caractère rural du territoire, elle se caractérise par un nombre important de petites unités d'hébergement bien réparties sur le territoire telles que les chambres d'hôtes et les meublés de tourisme. L'office de tourisme accompagne tout particulièrement les prestataires vers le classement ou la labellisation de leur établissement afin de développer des prestations de plus en plus qualitatives sur le territoire.

A noter la présence d'une aire de camping-cars récente et très utilisée à Saint-Cyprien soit à l'entrée des gorges du Dourdou, qui doit normalement prévenir le camping-carisme sauvage, tout particulièrement dans le futur site classé. Néanmoins, un manque d'établissements de grande capacité proposant des prestations hôtelières est souligné par tous les interlocuteurs, alors même que cette offre est nécessaire pour retenir sur le territoire les visiteurs voyageant en groupe. Cela renvoie à la capacité à maintenir et à moderniser les établissements vieillissants.

Les services nécessaires à la population et aux touristes (médecin, pharmacie, commerces, station-essence...) impliquent également de prendre en compte les autres villages du futur Grand Site, tout particulièrement le village de Saint-Cyprien, car le village de Conques n'offre pas ou plus tous ces services.

L'offre de loisirs, complémentaire à la visite culturelle, se présente également de manière diversifiée sur le territoire, préservant ainsi le futur site classé qui ne se prête pas à toutes les pratiques et à toutes les installations. Ainsi la vallée du Lot permet la pratique des activités nautiques, de la pêche et de la baignade, tandis que la piscine intercommunale de Saint-Cyprien répond aussi à la demande des familles.

En termes d'hébergement, il conviendrait dans un premier temps d'approfondir l'analyse de l'offre proposée, pour voir dans quelle mesure elle doit être adaptée. En fonction de ce bilan, des actions de soutien à certains porteurs de projet ou de mise en synergie des offres existantes seraient mises en place.

Le maintien de l'offre de commerces et de services est également un enjeu important, pour répondre à la demande des visiteurs mais aussi pour que le site demeure un lieu de vie et maintienne ses habitants.

➤ **Actions réalisées et en cours**

Pour répondre aux demandes des groupes, une étude a été lancée pour étudier l'opportunité d'un gîte de groupe au sein du village de Vieillevie.

En termes d'appui aux commerces, la commune de Conques-en-Rouergue étudie la possibilité de profiter du programme de la Région en faveur des bourgs centre pour le village de Saint-Cyprien.

Enfin, concernant l'offre de loisirs complémentaires à la visite patrimoniale, des actions en faveur des sports de pleine nature ont été développées ces dernières années.

Les collectivités locales engagées dans la démarche Grand Site de France sont conscientes depuis longtemps des enjeux de préservation, de gestion et de mise en valeur qui se posent aussi bien pour le site de Conques que pour le futur Grand Site.

De nombreuses actions ont été conduites par les acteurs publics et privés pour :

- **préserver la qualité paysagère, naturelle et culturelle,**
- **mettre en valeur les ressources locales en articulant préservation et développement,**
- **assurer un accueil et une qualité de la visite qui soient à la hauteur de la réputation du site et de l'esprit qui le caractérise.**

Dans le cadre de la démarche Grand Site de France, il s'agit de donner une nouvelle dimension à ces actions et de les renforcer en fédérant les acteurs et en les mobilisant autour d'un projet commun.

III- LES GRANDS AXES DU PROJET GRAND SITE DE FRANCE A SIX ANS, A DEVELOPPER DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION QUI DEBUTE

Le diagnostic posé et les enjeux soulevés permettent de dégager les grands axes d'un projet Grand Site de France. Il convient à cet égard de mentionner qu'un travail de concertation va être engagé, tout au long de l'année 2019 et en lien avec la mission d'un cabinet paysagiste-concepteur, pour définir et préciser ce projet avec les acteurs locaux et la population.

Il faut noter également que Conques a obtenu le label régional Grand Site Occitanie (GSO) en 2018 après avoir soumis un dossier de candidature déclinant un projet de mise en valeur du site pour la période 2018-2022. Même si l'entrée prioritairement touristique et le territoire concerné distinguent ce projet d'une démarche Grand Site de France, il a été pensé afin que les actions proposées soient bien compatibles avec l'esprit et les attendus de la démarche. Dans le cadre de l'appel à projet, la Région demande d'ailleurs que les anciens sites naturels labellisés au titre des ex Grands Sites Midi Pyrénées s'engagent dans la démarche Grand Site de France s'ils répondent aux critères de la démarche nationale.

Le territoire GSO comprend un cœur de site emblématique composé du village de Conques et du futur site classé, et une zone d'influence touristique à l'échelle de la communauté de communes Conques-Marcillac.

Les enjeux identifiés qui structurent le projet ont été fortement inspirés par la démarche Grand Site de France. Extrait du dossier de candidature listant les enjeux :

- *« La préservation de l'esprit des lieux pour les habitants et pour les visiteurs, le partage et l'affirmation de ce positionnement. Pas de standardisation. Ce n'est pas un parc d'attraction (ni un musée : le site doit vivre et se développer).*
- *La poursuite du développement d'une offre patrimoniale, touristique et culturelle de qualité dotée d'outils de médiation innovants, adaptés aux nouvelles attentes des clientèles et proposant une expérience de séjour orientée sur la découverte en profondeur de la richesse du territoire*
- *Le développement d'une véritable économie touristique concurrentielle basée sur la qualité et la singularité de son patrimoine et de ses paysages et le renforcement de sa valeur ajoutée par un allongement des séjours et un accroissement de la dépense par visiteur. La pérennisation et la création d'emplois dans le secteur du tourisme, de la culture et de l'environnement*
- *Le développement, au travers de partenariats avec les territoires voisins, d'une offre complémentaire à celle du GSO (oenotourisme, activités de pleine nature...) pour répondre à différentes cibles et de la clientèle de proximité jusqu'aux clientèles internationales, dans une perspective d'allongement de la saison. Inciter les visiteurs à découvrir les sites et les produits des territoires environnants.*
- *Des ressources financières générées par l'activité touristique qui sont réinjectées dans la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et paysager constitutif de l'esprit des lieux. »*

La démarche Grand Site de France est pensée de manière articulée avec le projet Grand Site Occitanie tout en distinguant bien la « philosophie » et les objectifs spécifiques de chaque démarche.

L'accueil, la gestion de la fréquentation et la promotion d'un tourisme durable sont des aspects importants de la démarche Grand Site de France et la mobilisation de tous les acteurs du tourisme est en ce sens très importante. Toutefois, par son entrée paysagère et pour mieux révéler l'esprit des lieux, le projet Grand Site de France implique d'aborder de manière plus transversale d'autres domaines, ainsi qu'une mise en lumière des différents usages passés, présents et futurs du territoire. Restent à approfondir notamment les questions de la gestion de l'espace agricole et forestier, de l'urbanisme, de la vie quotidienne des habitants au-delà de l'activité touristique, afin d'aboutir à un

projet de territoire global. Les échanges et le rapprochement des acteurs locaux de tous les secteurs motivent particulièrement l'élaboration d'un projet Grand Site de France.

A- FAIRE VIVRE L'ESPRIT QUI A PERMIS JUSQU'À PRÉSENT LA PRÉSERVATION AU SEIN DU FUTUR GRAND SITE

Un des principaux enjeux de l'engagement dans la démarche Grand Site de France est de faire vivre l'esprit qui a permis jusqu'à présent la préservation du paysage et du patrimoine. Or la transmission de pratiques et de connaissances ne peut plus se faire de la même manière du fait des changements socio-économiques (moins d'agriculteurs, moins d'habitants permanents, plus de résidents secondaires, mobilité de la population...). La question est de savoir comment sensibiliser et mobiliser pour la préservation du bien commun et faire en sorte que les habitants y trouvent du sens au quotidien.

Cela peut passer par des actions de sensibilisation et de mobilisation de la population.

On peut par exemple imaginer des visites du patrimoine particulières dédiées aux habitants du territoire en hors-saison. On peut aussi envisager des actions « citoyennes » d'entretien du patrimoine ou du paysage. L'action conduite à Grand-Vabre autour de la chapelle de Monédiés a été en ce sens exemplaire et, selon les habitants, a contribué à l'esprit actuel du village.

Il peut s'agir également de renforcer les actions en faveur du public scolaire. Des actions sont conduites aujourd'hui mais elles peuvent être accentuées et structurées dans un projet d'ensemble en lien avec les établissements scolaires.

Beaucoup d'associations (patrimoine, animation locale, sports, loisirs...) sont présentes sur le territoire et contribuent à sa préservation et à la vie économique et sociale. Dans un territoire rural, elles tiennent toutefois à l'engagement de quelques personnes qui nécessitent de l'appui et du relais. En les associant à l'élaboration puis la mise en œuvre du projet, il s'agit de reconnaître le rôle de ces associations et de les mettre en synergie.

Concernant les associations du patrimoine, on peut ainsi imaginer de les associer au recensement du patrimoine vernaculaire à l'échelle du futur Grand Site, afin d'en identifier les éléments les plus intéressants et caractéristiques et d'échanger avec elles sur les actions de restauration prioritaires à mener.

Les collectivités locales qui ont œuvré jusqu'à présent pour l'entretien du patrimoine, manifestant un engagement fort s'agissant de petites communes aux moyens limités, peuvent aussi trouver dans le projet un soutien et un cadre commun pour les actions à venir.

B- PRÉSERVER ET REVELER LES QUALITÉS DU FUTUR GRAND SITE

L'enjeu à travers le projet Grand Site de France est de poursuivre les actions visant à préserver la qualité du paysage. Il s'agit également de renforcer les actions permettant d'en révéler toute la richesse et de le faire découvrir aux visiteurs.

Dans cet objectif et afin d'alimenter la réflexion, une équipe pluridisciplinaire (paysagiste-concepteur mandataire, architecte du patrimoine, paysagiste-agronome, consultant en développement territorial) a été retenue pour aider à la définition du projet de territoire.

Le cahier des charges structuré en deux parties complémentaires vise notamment à valoriser les liens entre le futur site classé et le futur Grand site.

D'une part, un cahier de gestion est en cours d'élaboration pour le futur site classé. Sur la base des valeurs énoncées dans le rapport de classement, le diagnostic permettra de cerner les enjeux et les orientations stratégiques sur le site classé, avec des préconisations pour le Grand Site.

D'autre part, une expertise pour l'élaboration du projet Grand Site de France, mettant en évidence les relations avec les valeurs établies pour le site classé, aboutira à l'établissement d'un scénario global d'interprétation.

L'étude s'engage donc qui viendra étoffer et alimenter les axes pressentis pour ce projet Grand Site de France tels que développés ci-dessous.

C- SOUTENIR UNE GESTION AGRICOLE ET FORESTIERE ET DES PROJETS QUI FASSENT VIVRE LE TERRITOIRE ET ENTRETIENNENT LE PAYSAGE

Les enjeux de maintenir des paysages entretenus et ouverts d'une part et de soutenir une agriculture locale de qualité d'autre part se rejoignent et peuvent se conforter l'un l'autre. Il s'agit d'identifier le type d'actions à encourager, en lien notamment avec la chambre d'agriculture et les acteurs locaux, et d'identifier et soutenir les projets les plus pertinents.

Ainsi que cela s'est fait ailleurs, faut-il par exemple conclure avec des agriculteurs des conventions de pâturage sur certaines zones ? La réintroduction exemplaire de la vigne en haut du village de Conques peut-elle être reproduite ailleurs ou pour d'autres cultures ?

Plus largement, une réflexion doit être menée pour renforcer la valorisation des produits locaux à l'échelle du territoire. Un marché hebdomadaire régulier de producteurs locaux a ainsi été envisagé à Saint Cyprien, bénéficiant à la fois aux habitants permanents et aux visiteurs. Il s'agit de voir quels sont ou seraient les lieux les plus adaptés pour favoriser la vente directe. Le soutien à des projets d'agritourisme pourra également être étudié.

En ce qui concerne la gestion forestière, il s'agit de voir quel accompagnement peut être proposé aux propriétaires privés. Des actions ciblées sur la châtaigneraie seront également étudiées en lien avec ce qui fait déjà dans la châtaigneraie cantalienne ainsi que dans le département de l'Aveyron (Conservatoire de la Châtaigneraie de Rignac).

L'accompagnement du cabinet paysagiste ainsi que les diagnostics en cours d'actualisation de la chambre d'agriculture et du CRPF viendront alimenter la réflexion et les préconisations.

La maîtrise de l'espace en termes d'urbanisme sera également examinée. En ce sens, le travail qui vient d'être lancé sur le PLUi à l'échelle de la communauté de communes Conques-Marcillac permettra de donner une portée réglementaire à des préconisations qui seront faites dans le cahier de gestion et de favoriser une cohérence paysagère pour les évolutions à venir à l'échelle du futur Grand Site. Le PLUi pourrait être complété par un SPR.

D- PROMOUVOIR ET ORGANISER DES ACTIVITES ET DES VISITES EN ACCORD AVEC L'IDENTITE DES LIEUX

Afin que le territoire de Conques demeure un lieu d'accueil tout en préservant l'esprit particulier qui le caractérise et son authenticité, il convient de soutenir des activités et des services qui soient en accord avec le site.

○ Conforter et promouvoir les chemins de randonnée et itinéraires de découverte

La marche constitue une activité à conforter car elle est constitutive de l'identité du lieu.

Ainsi, avant même d'envisager d'ouvrir de nouveaux itinéraires, il serait important de faire un bilan des chemins existants, de leur entretien, de leur balisage ainsi que des supports de communication existants actuellement.

Par ailleurs, un projet de Maison de la Randonnée à Grand-Vabre (carrefour de nombreux chemins) a été évoqué qui permettrait aux visiteurs de trouver une information sur l'ensemble des possibilités de randonnée et où des guides pourraient proposer leurs services.

Une attention particulière pourrait être portée au GR65 aux abords immédiats de Conques pour voir si son entretien et son tracé valorisent suffisamment la première impression sur le site. Il a été évoqué de modifier légèrement le tracé avant l'arrivée à Conques en le faisant passer par l'ancien chemin des vignes. La question de l'entretien des murets est également à aborder.

Pour encourager les visiteurs à s'éloigner du cœur de village et à mieux découvrir le paysage, il est envisagé d'aménager un cheminement le long du ruisseau de l'Ouche. L'arrêt du pompage dans l'Ouche et la réhabilitation du ruisseau est une opportunité à saisir pour aménager un sentier. Le débroussaillage a débuté pour permettre l'accès depuis le village. Cet itinéraire pourrait être associé à des outils pédagogiques qui permettraient la connaissance des pratiques qui ont structuré le paysage et la mise en valeur de la biodiversité, de la rivière et de la forêt.

A l'échelle du futur Grand Site, le diagnostic paysager permettra prochainement de souligner les points de vue et éléments paysagers caractéristiques à mettre en valeur. Il conduira également à préciser les lieux où les ouvertures paysagères sont à privilégier (proximité de village, bord de rivière, point de vue...). Les projets de cheminement en bord de rivières ou dans les bois sont ainsi propices à combiner découverte du paysage et du bâti et ouverture paysagère. Dans ce cadre, la mise en place de parcours photo accompagnés est également imaginée.

- **Faire évoluer les actions de médiation**

La réflexion concernant la mise en valeur du Trésor de Conques doit se poursuivre.

Pour le site de Conques, des actions en faveur du public familial et du public scolaire sont également à étudier. En effet, la dominante culturelle des visites font que les visiteurs actuels sont le plus souvent des personnes en couple (47%) et que les familles sont assez peu représentées (17%), avec une prédominance de la tranche d'âge 45-64 ans. Or, il y a un enjeu de transmission à s'adresser à un public jeune.

A l'échelle du futur Grand Site, les actions de médiation pensées de manière articulée entre les différents villages, afin de mettre en valeur leur histoire commune tout comme leurs spécificités, sont à encourager également. Cela peut passer a minima par des panneaux d'interprétation communs à l'échelle du Grand Site. Il s'agit également de voir si des visites guidées ou numériques de site en site peuvent répondre à cet enjeu.

- **Analyser l'offre d'hébergements et soutenir des projets adaptés au territoire**

En ce qui concerne l'offre d'hébergements proposé, un bilan est là aussi nécessaire pour voir dans quelle mesure elle doit être adaptée et comment faire pour la soutenir et éventuellement la faire évoluer.

E- MIEUX GERER LES FLUX DE VEHICULES ET FAVORISER LES MOBILITES DOUCES

Le réaménagement des parkings de Conques étant en cours, il faudra en évaluer l'impact sur les pratiques des visiteurs et la qualité de l'accueil et opérer des ajustements si nécessaire. Il s'agira également d'étudier l'aménagement du parking de la Rivière (dans la vallée) dans le cadre d'une réflexion globale sur la mobilité. Cela pourrait impliquer la mise en place d'un cheminement piéton depuis ce parking vers le village de Conques.

On peut également s'interroger sur l'utilisation des parkings des autres villages afin d'encourager une découverte plus large du territoire, ce qui nécessiterait néanmoins l'expérimentation d'une navette estivale entre ces villages.

Une réflexion sera engagée concernant les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Afin de ne pas additionner différents dispositifs sans stratégie d'ensemble, il serait structurant de penser une offre globale et modulable en prenant appui sur la formule « Escapade sans voiture » déployée sur les Grands Sites de France et en partant de l'objectif de permettre aux visiteurs de construire leur itinérance vers et autour de Conques sans voiture individuelle. A partir de là, les différentes solutions possibles pour le site devront être envisagées et articulées en fonction de leur faisabilité: marche, vélos et vélos électriques, bus, navette estivale, ânes/chevaux...

Le projet de territoire du futur Grand Site va être précisé et élaboré dans les prochains mois, en associant les acteurs socio-économiques et la population et en s'appuyant sur l'expertise d'un cabinet pluridisciplinaire. Les collectivités locales porteuses du projet ont néanmoins identifié à ce stade des grands axes pour ce futur projet qui motivent leur engagement dans la démarche :

- **Perpétuer l'esprit qui a permis jusqu'à présent la préservation au sein du futur Grand Site à travers la mobilisation des acteurs publics et privés notamment**
- **Préserver et révéler les qualités du futur Grand Site**
- **Soutenir une gestion agricole et forestière et des projets qui fassent vivre le territoire et entretiennent le paysage**
- **Promouvoir et organiser des activités et des services qui mettent en valeur le territoire**
- **Mieux gérer les flux de véhicules et favoriser les mobilités douces**

IV- LA GOUVERNANCE ET LES MOYENS MOBILISES

Il est encore prématuré dans le cadre de cette note argumentaire d'indiquer quels seront les moyens techniques et financiers et les modalités de gouvernance pérennes. Ils dépendront en effet largement du travail de concertation autour du projet Grand Site de France qui s'engage et de la validation du périmètre de projet présenté. On peut toutefois souligner les modalités de gouvernance et les moyens déjà mis en place pour élaborer le projet.

A- LES INSTANCES DE GOUVERNANCE POUR L'ELABORATION DU PROJET

- **Le comité de pilotage chargé de suivre l'élaboration du projet et de garantir le bon déroulé de la démarche**

La commune de Conques-en-Rouergue et la communauté de communes Conques-Marcillac ont instauré en 2017 un comité de pilotage chargé de relancer la réflexion partenariale sur la démarche Grand Site de France. Il regroupe les collectivités locales concernées par le périmètre de projet ainsi que les services de l'Etat garants de la démarche.

Il associe également les organismes aux compétences et expertises essentielles.

Y participent enfin en tant que « membres associés » les collectivités locales voisines qui sont des partenaires pour concevoir globalement l'aménagement du territoire. Elles n'ont pas vocation à intégrer le périmètre du futur Grand Site mais elles constituent des portes d'entrée sur le territoire et à ce titre des projets communs peuvent être élaborés et articulés avec la démarche Grand Site de France (autour des œuvres de Soulages, du chemin de Saint-Jacques, de l'entretien et de la mise en valeur de la rivière du Dourdou...).

Le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises en 2017 et 2018, dont en septembre 2017 en présence du Réseau des Grands Sites de France (Louis Villaret et Anne Vourc'h) qui est intervenu sur le thème de la gouvernance. Il s'est réuni en février 2019 afin d'officialiser l'engagement de la phase d'élaboration du projet Grand Site de France.

Ses membres sont les suivants :

Collectivités locales faisant partie du périmètre de projet Commune de Conques-en-Rouergue Commune de Sénergues Commune de Cassaniouze Commune de Pruines Commune de Vieillevie Communauté de communes Conques-Marcillac Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne Conseil départemental de l'Aveyron Conseil départemental du Cantal Conseil régional Occitanie	Services de l'Etat Préfecture de l'Aveyron DREAL Occitanie UDAP Direction Départementale des Territoires
Collectivités locales associées Communauté de communes Decazeville Communauté Communauté de communes Pays Rignacois Communauté de communes Comtal Lot Truyère Communauté d'agglomération du Grand Rodez	Organismes associés Office de tourisme Conques-Marcillac PETR Centre-Ouest Aveyron Agence Départementale du Tourisme Chambre d'agriculture de l'Aveyron CAUE Aveyron CRPF Occitanie Aveyron Culture

Il a pour rôle de suivre le projet et de garantir le bon déroulé de la démarche dont la prise en compte des différentes parties prenantes.

- **Le comité de suivi qui préfigure l'instance décisionnelle**

En 2018, pour avancer de manière plus opérationnelle, il est apparu nécessaire que les collectivités locales les plus engagées dans la démarche se constituent en comité de suivi resserré pour travailler certains points essentiels pour la suite du projet tels que le périmètre de projet et la gouvernance.

Il regroupe pour l'instant :

- La commune de Conques-en-Rouergue
- La communauté de communes Conques-Marcillac
- Le Département de l'Aveyron

Et a vocation à intégrer les collectivités suivantes en fonction de la validation du périmètre de projet :

- La commune de Sénergues
- La commune de Cassaniouze
- La commune de Pruines
- La commune de Vieillevie
- La communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne
- Le Département du Cantal

Il porte le projet et préfigure l'instance décisionnelle de la future gouvernance

- **Les groupes de travail chargés de faire des propositions pour le projet de territoire**

Des groupes de travail vont être mis en place dans les prochaines semaines sous forme d'ateliers thématiques. En plus des représentants institutionnels, ils associent des représentants des acteurs socio-économiques locaux (agriculture, tourisme, gestion forestière, culture, patrimoine, artisanat commerce...) ainsi que des associations locales.

Ils ont pour rôle de réfléchir collectivement aux enjeux posés par le diagnostic et de **faire des propositions pour alimenter le projet de territoire.**

B- LES MOYENS ENGAGÉS

En juin 2018, **une chargée de mission à temps plein a été recrutée par l'établissement public Aveyron Ingénierie** (établissement public administratif d'ingénierie territoriale) dans le cadre d'une convention avec la commune de Conques-en-Rouergue, la communauté de communes Conques-Marcillac et le Département de l'Aveyron. Elle est chargée d'aider le territoire à élaborer le projet Grand Site de France et à établir le dossier de candidature au label ainsi que d'animer et de coordonner les différentes instances.

Elle s'appuie pour mener sa mission sur :

- **les services d'Aveyron Ingénierie** (aspects juridiques, marchés, SIG...)
- **les services des collectivités locales membres du comité de suivi** (service urbanisme de la Communauté de communes ainsi que l'équipe de l'office de tourisme intercommunal, service patrimoine et centre de documentation historique de la Commune, services tourisme, sports de pleine nature, développement territorial...du Département)
- **le cabinet d'études pluridisciplinaire** : paysagiste-concepteur, agronome-paysagiste, architecte du patrimoine, consultant en développement territorial

Au-delà du poste de chargée de mission, c'est donc toute une équipe qui est mobilisée autour du projet.

C- LES PARTENAIRES MOBILISES

De nombreux partenaires locaux sont mobilisés pour apporter leur expertise.

La chambre d'agriculture et le CRPF Occitanie vont actualiser leur diagnostic sur le futur site classé et contribueront ainsi au projet.

Des partenaires tels que le CAUE, l'ADT, Aveyron Culture, le PETR Centre-Ouest Aveyron, la CCI, la chambre de métiers et de l'artisanat, le Syndicat Mixte Lot-Dourdou (syndicat de rivière), le Conservatoire de la Châtaigneraie de Rignac..., se tiennent également à disposition pour partager leurs ressources et leurs expertises.

D- L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Au-delà des groupes de travail tels que mentionnés *supra*, il est prévu d'associer les habitants à l'élaboration du projet.

Des réunions publiques vont être organisées, dont la première très prochainement pour expliquer la démarche et la méthode de travail des prochains mois ainsi que pour recueillir les avis.

E- LA PREFIGURATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE

Concernant la structure de gouvernance pérenne qui portera le projet, la décision sera prise dans les prochains mois.

**Les collectivités locales ont d'ores et déjà mis en place des instances et engagé des moyens pour élaborer et animer le projet, avec l'appui de nombreux partenaires.
Les habitants seront également associés à l'élaboration et au suivi du projet.
La structure porteuse du projet et les instances associées seront prochainement définis.**

ANNEXES

○ Sources des illustrations photographiques

0. Page de garde- paysage de Conques vu depuis le sud / Source : Ph. BERTRAND CRPF MP.
- 1-2. L'abbatiale Sainte-Foy et le Pont Romain / Sources : 1- G_Mazars-OTC/ 2- OT
3. Le moulin de Sanhes et ses abords à Saint-Cyprien / Source : commune de Conques-en-Rouergue
4. Le site inscrit de Montarnal dans la vallée du Lot / Source : OT / A-Malbert
5. Le bourg de Saint-Cyprien / Source : commune de Conques-en-Rouergue
- 6-7. Affleurements rocheux dans les gorges du Dourdou/ Source: DREAL Occitanie
8. Elargissement de la vallée du Lot et pont de Grand-Vabre/ Source : commune de Conques-en-Rouergue
9. Sur le GR65, perspective vers les gorges du Dourdou / Source : AI / FC
10. Sur le GR65, perspective sur les gorges de l'Ouche / Source : AI/ FC
11. Vue de Conques depuis l'ouest / Source : commune de Conques-en-Rouergue
12. Vue de Conques depuis l'est / Source : OT/g.torjeman
13. Le site de Conques au début du XXème siècle / Source : archives
14. Le site de Conques aujourd'hui / Source : commune de Conques-en-Rouergue
- 15/16. Village de la Vinzelle / Sources : DREAL Occitanie/ OT
17. Ancien dallage de franchissement de l'Ouche / Source : Ph. BERTRAND CRPF MP.
- 18/19. L'abbatiale Sainte-Foy et son cloître / Source : G_Mazars-OTC
20. Chapelle Saint-Roch de Conques / Source : commune Conques-en-Rouergue
21. Chapelle de Monédiès / Source : commune Conques-en-Rouergue
22. Chapelle de Montarnal / Source : commune de Sénergues
23. Chapelle Saint-Roch de Noailhac/ Source : commune Conques-en-Rouergue
24. Château de Montarnal / Source : commune de Sénergues
25. Château de Vieillevie / Source : Daniel-Jean Cassagnes
26. Fontaine de Montarnal / Source : commune de Sénergues
27. Cabane de vigne à Conques/ Source : DREAL Occitanie
28. Secadou dans la châtaigneraie de Conques, muret de pierre / Source : Ph. BERTRAND CRPF MP.
29. Muret de pierre à Grand-Vabre / Source : AI / FC
- 30-31. Visites guidées de l'abbatiale et du village de Conques / Source : OT
32. Marcheurs arrivant à Conques par le Pont Romain / Source : OT
33. Ballade en canoë sur le Lot près de Montarnal / Source : OT
- 34-35. Stationnement non autorisé et parkings encombrés / Source : OT
36. Dernière page : paysage de Conques vu depuis l'ouest / Source : Ph. BERTRAND CRPF MP.

○ Source des illustrations cartographiques

- a-Localisation du territoire/ Source : IGN
- b- Voies d'accès principales et GR / Source : IGN
- c- Sites inscrits et périmètres de protection des Monuments Historiques / Source : IGN
- d- Entités paysagères / Source : IGN / BRGM
- e- Organisation des parkings de Conques à partir de l'été 2019 / Source : cabinet Gétude, modifié par AI



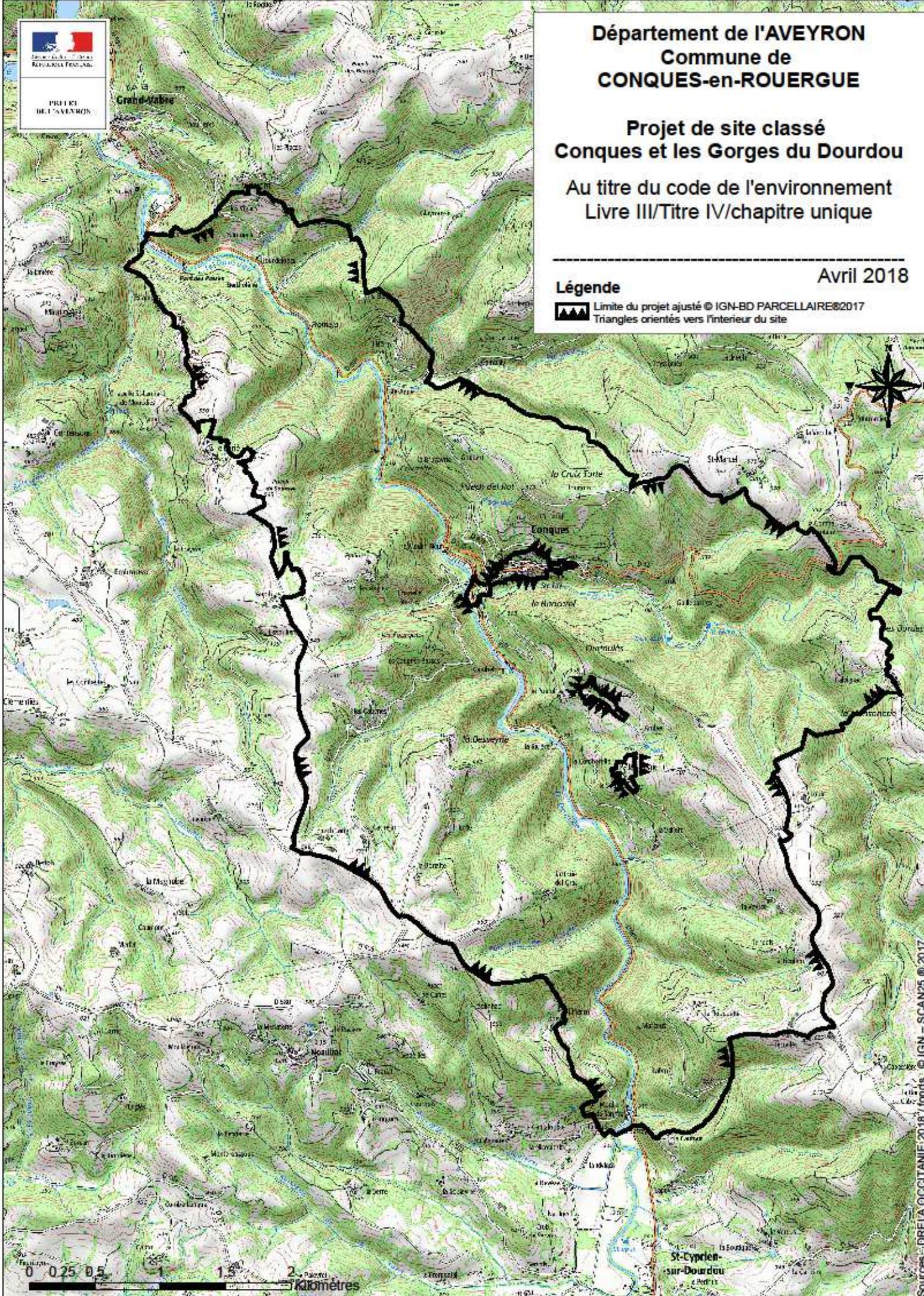
Département de l'AVEYRON
Commune de
CONQUES-en-ROUERGUE

Projet de site classé
Conques et les Gorges du Dourdou
Au titre du code de l'environnement
Livre III/Titre IV/chapitre unique

Avril 2018

Légende

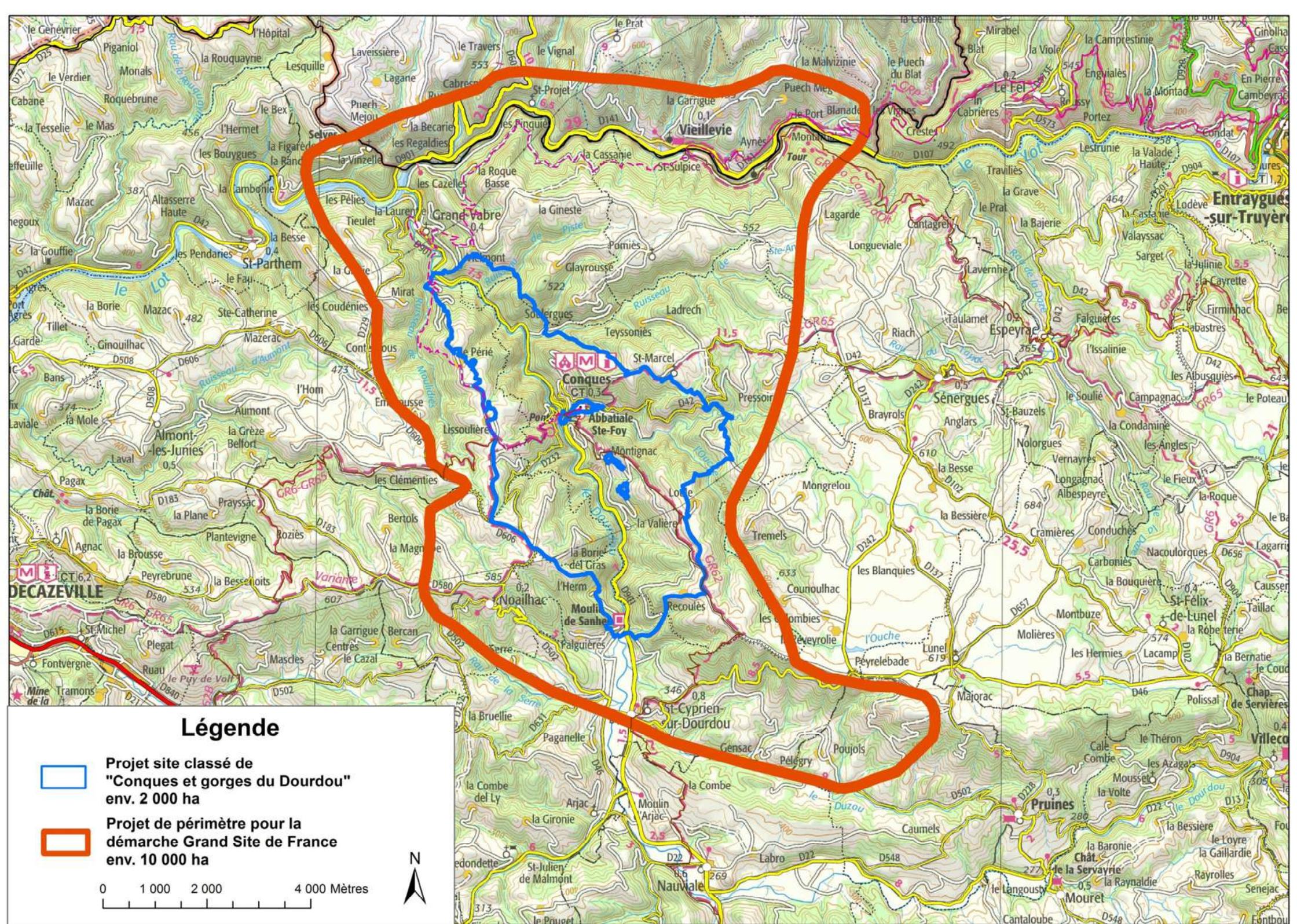
 Limite du projet ajusté © IGN-BD PARCELLAIRE®2017
 Triangles orientés vers l'intérieur du site



0 0.25 0.5 1 1.5 2 Kilomètres

fonds : © IGN - SCAN25 © 2017

Sources : DREIA OCCITANIE 2018 / fonds : © IGN - SCAN25 © 2017



Légende

-  **Projet site classé de "Conques et gorges du Dourdou" env. 2 000 ha**
-  **Projet de périmètre pour la démarche Grand Site de France env. 10 000 ha**

0 1 000 2 000 4 000 Mètres



Nombre de membres en exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

Séance du 22 mars 2019

Date de convocation : 12.03.2019
Date d'affichage : 12.03.2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-deux mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Paul GOUDY Maire.

Présents ou représentés : MMES LERICHE, MOLENAT, SERVIERES ; MM BOSCUS, BROSSY, MARRAGOU, MODERAN, PANISSIE, RICHARD.

M MODERAN Christophe est élu secrétaire de séance

OBJET : Démarche Grand Site de France

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 28 septembre 2018, la Commune de SENERGUES s'est engagée dans le projet Grand Site de France porté par la Commune de Conques-en-Rouergue, en partenariat avec la Communauté de Communes Conques-Marcillac et le Département de l'Aveyron.

Le projet de périmètre envisagé a été pensé pour conforter les liens entre les différents territoires.

Lors d'une réunion en décembre 2018 avec les services de l'Etat dont le ministère de la transition écologique et solidaire, les élus locaux ont affirmé leur volonté d'un périmètre de projet élargi par rapport au futur site classé et qui permette de créer une dynamique au-delà du seul site de Conques. Dans le cadre de cet échange, le ministère a demandé que les collectivités locales se positionnent officiellement en transmettant un courrier d'engagement politique auquel une note argumentaire plus détaillée et technique serait jointe.

Dans cette logique, les partenaires porteurs du projet Grand Site de France sollicitent la Commune de SENERGUES afin de confirmer la volonté politique conjointe et d'appuyer la demande auprès du ministère en validant le périmètre de projet porté par le territoire.

Monsieur le Maire présente le périmètre indicatif de la démarche GSF ainsi que des cartes plus précises sur le projet de périmètre Grand Site de France et sur les limites de la Commune de Sénergues avec la Commune de Conques en Rouergue.

VU le périmètre de projet proposé et les cartes annexes,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE

- La Commune de SENERGUES s'associera à la démarche Grand Site de France de Conques-en-Rouergue pour une partie de son territoire.
- Le territoire associé à la démarche Grand Site de France de Conques-en-Rouergue sera celui comprenant les villages de Montarnal, de Lestrade-Loubatières et Pomiès jusqu'à la limite avec les Communes historiques de Conques et GrandVabre Commune nouvelle de Conques-en-Rouergue.
- Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette démarche pour le territoire retenu sur la Commune de SENERGUES.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits ;
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Paul GOUDY.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul Goudy', is written over a circular official stamp.



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 29 MARS 2019
et publication ou notification le 29 MARS 2019

2019/009

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE PRUINES

SEANCE DU 02 AVRIL 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
11	11	9

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

Présents : BARRE Fernand, CARLES Christian, LAPORTE Guy, MERLET Claude, PRADALIER Lydia, VANAUDENHOVE Benjamin, VIARGUES Marie-Amélie, VIDAL Marlène.

Absentes excusées : LENOIR Benvinda, VIELLE Sylvie.

Madame PRADALIER Lydia a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation :
26/03/2019

Date d'affichage :
26/03/2019

OBJET DE LA DELIBERATION

Démarche Grand Site de France

Par délibération du 6 novembre 2018, notre commune s'est engagée dans le projet Grand Site de France porté par la commune de Conques-en-Rouergue, en partenariat avec la communauté de communes Conques-Marcillac et le département de l'Aveyron.

Le projet de périmètre envisagé a été pensé pour conforter les liens entre les différents territoires.

Lors d'une réunion en décembre 2018 avec les services de l'Etat dont le ministère de la transition écologique et solidaire, les élus locaux ont affirmé leur volonté de projet élargie par rapport au futur site classé et qui permette de créer une dynamique au-delà du seul site de Conques. Dans le cadre de cet échange, le ministère a demandé que les collectivités locales se positionnent officiellement en transmettant un courrier d'engagement politique auquel une note argumentaire plus détaillée et technique serait jointe.

Dans cette logique, les partenaires porteurs du projet Grand Site de France ont sollicité notre commune afin de confirmer notre volonté politique conjointe et d'appuyer la demande auprès du ministère en validant le périmètre de projet porté par le territoire.

La carte indiquant le périmètre concerné pour notre commune est transmise en annexe.

Le conseil municipal, entendu le rapport de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le périmètre de projet tel que présenté en annexe,

- **Approuve** le projet de périmètre Grand Site de France tel que présenté en annexe et la poursuite de l'engagement dans la démarche,
- **Autorise** monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette démarche.

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée le :

06 AVR. 2019
et publication ou notification du :

06 AVR. 2019
Le maire
Christian POUGET



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le maire
Christian POUGET

COMMUNE DE CASSANIOUZE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 MARS 2019

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
De présents : 12
De votants : 13

Date de convocation
14 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à vingt- heures,

Le Conseil Municipal de la commune de CASSANIOUZE, assemblé en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Michel CASTANIER, Maire.

Étaient présents :

BOULANGER Jean-Pierre, CARCANAGUE Renée, CASTANIER Michel, CASTANIER Nadine, COUDON Robert, FONTANEL Didier, LASSALE Frédéric, LAVEISSIERE Jérôme, LEYBROS Marie-Jeanne, LISSORGUES Jean Pierre, MALBERT Sylvain, MAS Maurice

Secrétaire de séance : MALBERT Sylvain

Absents : Martine COURTOIS a donné pouvoir à JP LISSORGUES,
Bertrand CARRIER

Objet : DEMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

Par délibération du 3 décembre 2018, notre commune s'est engagée dans le projet Grand Site de France porté par la Commune de Conques-en-Rouergue, en partenariat avec la Communauté de Communes Conques-Marcillac et le Département de l'Aveyron.

Le projet de périmètre envisagé a été pensé pour conforter les liens entre les différents territoires.

Lors d'une réunion en décembre 2018 avec les services de l'Etat dont le ministère de la transition écologique et solidaire, les élus locaux ont affirmé leur volonté d'un périmètre de projet élargi par rapport au futur site classé et qui permette de créer une dynamique au-delà du seul site de Conques. Dans le cadre de cet échange, le ministère a demandé que les collectivités locales se positionnent officiellement en transmettant un courrier d'engagement politique auquel une note argumentaire plus détaillée et technique serait jointe.

Dans cette logique, les partenaires porteurs du projet Grand Site de France ont sollicité notre commune afin de confirmer notre volonté politique conjointe et d'appuyer la demande auprès du ministère en validant le périmètre de projet porté par le territoire.

La carte indiquant le périmètre concerné pour notre commune est transmise en annexe.

Le conseil municipal, entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VU le périmètre de projet tel que présenté en annexe

- **APPROUVE** le projet de périmètre Grand Site de France tel que présenté en annexe et la poursuite de l'engagement dans la démarche ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette démarche.

PREFECTURE DU CANTAL

26 MARS 2019

DIREC-AM DU GOUVERNEMENT

Pour copie conforme au registre
Cassaniouze le 21 mars 2019

Le Maire

MICHEL CASTANIER



République française

Département du Cantal

VIEILLEVIE

Séance du 13 avril 2019

Membres en exercice : 11	<i>L'an deux mille dix-neuf et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RECOUSSINES</i>	Date de la convocation:
Présents : 9		
Votants: 9	Présents : Jean-Louis RECOUSSINES, Robert BRUEL, Gérard PRUNET, Urbain GARROUSTE, Geneviève GRATIO, Gérard GRATIOT, Pierre COMBETTES, Raymond MAZARS, Alain MALBERT	
Pour: 9		
Contre: 0	Représentés:	
Abstentions: 0	Excusés: Robert SALESSE	
	Absents: Bernard DULUARD	
	Secrétaire de séance: Geneviève GRATIO	

Objet: Démarche Grand Site de France - 2019_004

Par délibération du 12 janvier 2019, notre commune s'est engagée dans le projet Grand Site de France porté par la Commune de Conques-en-Rouergue, en partenariat avec la Communauté de Communes Conques-Marcillac et le Département de l'Aveyron.

Le projet de périmètre envisagé a été pensé pour conforter les liens entre les différents territoires.

Lors d'une réunion en décembre 2018 avec les services de l'Etat dont le ministère de la transition écologique et solidaire, les élus locaux ont affirmé leur volonté d'un périmètre de projet élargi par rapport au futur site classé et qui permette de créer une dynamique au-delà du seul site de Conques. Dans le cadre de cet échange, le ministère a demandé que les collectivités locales se positionnent officiellement en transmettant un courrier d'engagement politique auquel une note argumentaire plus détaillée et technique serait jointe.

Dans cette logique, les partenaires porteurs du projet Grand Site de France ont sollicité notre commune afin de confirmer notre volonté politique conjointe et d'appuyer la demande auprès du ministère en validant le périmètre de projet porté par le territoire.

La carte indiquant le périmètre concerné pour notre commune est transmise en annexe.

Le conseil municipal, entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VU le périmètre de projet tel que présenté en annexe

APPROUVE le projet de périmètre Grand Site de France tel que présenté en annexe et la poursuite de l'engagement dans la démarche ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette démarche.

Fait et délibéré
Les jour, mois et an sus-dits,
Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 13 avril 2019
et publié ou notifié
le 13 avril 2019

RF AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2019 015-211502604-20190413-2019_004-DE

Le Maire,

Jean-Louis RECOUSSINES



